Bilan socio-économique 1985

MONTRÉAL

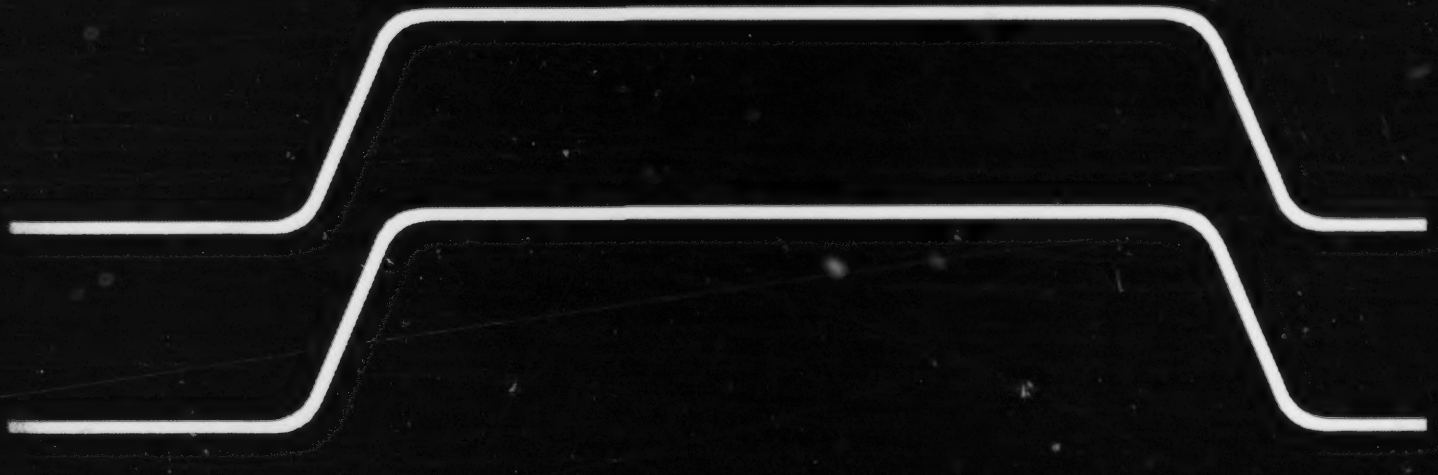

Québec

Bilan socio-économique 1985

MONTRÉAL

Office de planification et
de développement du Québec

Québec

Document préparé et rédigé
par la Direction régionale
de Montréal

Janvier 1986

Recherches et texte
Martial Fauteux

Secrétariat
Christine Topping

Graphiques et carte
Michel Lanctôt

Révision et édition
Service des communications

Dépôt légal — 1er trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-12815-X

Table des matières

Page

Une réalité montréalaise métropolitaine 3

Un portrait régional 7

Les caractéristiques socio-économiques ... 7

Les activités économiques 10

Les activités manufacturières 10

Les activités tertiaires 10

La construction 14

La finance 14

Le tourisme 14

Les transports 14

La dynamique régionale du développement 15

La récession et la reprise 19

L'emploi, le chômage et l'aide sociale 19

Des secteurs forts et des secteurs faibles 20

Les activités industrielles 20

Les activités tertiaires 21

De la construction et des investissements 22

Présence du gouvernement du Québec 26

Investissements et programmes majeurs 26

Plan de relance et création d'emplois 27

Un plan d'ensemble pour la relance 27

Des programmes particuliers 31

Perspectives 33

Tableaux

		Page
1-	Parts de Montréal dans le Québec	5
2-	Les revenus des particuliers	7
3-	Le marché du travail	7
4-	Les activités économiques — C.U.M.	10
5-	Les activités économiques — Laval	13
6-	Emplois dans les entreprises à haute technologie et dans les services spécialisés exportables	13
7-	Trafic aéroportuaire et portuaire	14
8-	Le chômage à Montréal et au Québec	19
9-	Indicateurs du marché du travail, région métropolitaine de Montréal	19
10-	Indicateurs du marché du travail, C.U.M. et Laval	20
11-	Mises à pied dans les entreprises	21
12-	Bénéficiaires de l'aide sociale	21
13-	Nombre total de logements mis en chantier	22
14-	La construction au centre-ville de Montréal	24
15-	Projets d'investissements en cours ou annoncés en 1985	25
16-	Dépenses publiques à Montréal	28
17-	Plan d'intensification de la relance de l'économie	30
18-	Programme expérimental de création d'emplois communautaires	32
19-	Montants des aides autorisées par la Société de développement industriel (S.D.I.)	32
20-	Programmes d'habitation	32
21-	Tendances de l'emploi, 1985 à 1987	34
22-	Évolution et prévisions des indicateurs du marché du travail 1985 à 1987	34

Carte

Repères : Communauté urbaine de Montréal, Laval, région métropolitaine de recensement..... VII

Graphiques

Main-d'oeuvre et déplacements de travail; population et mobilité résidentielle 6

Évolution de la population 8

Les groupes d'âge 9

Les activités manufacturières 11

Investissements manufacturiers 12

Dynamique régionale — un exemple de développement sectoriel 17

Dynamique régionale — un exemple de développement spatial 18

Valeur des permis de construction 23

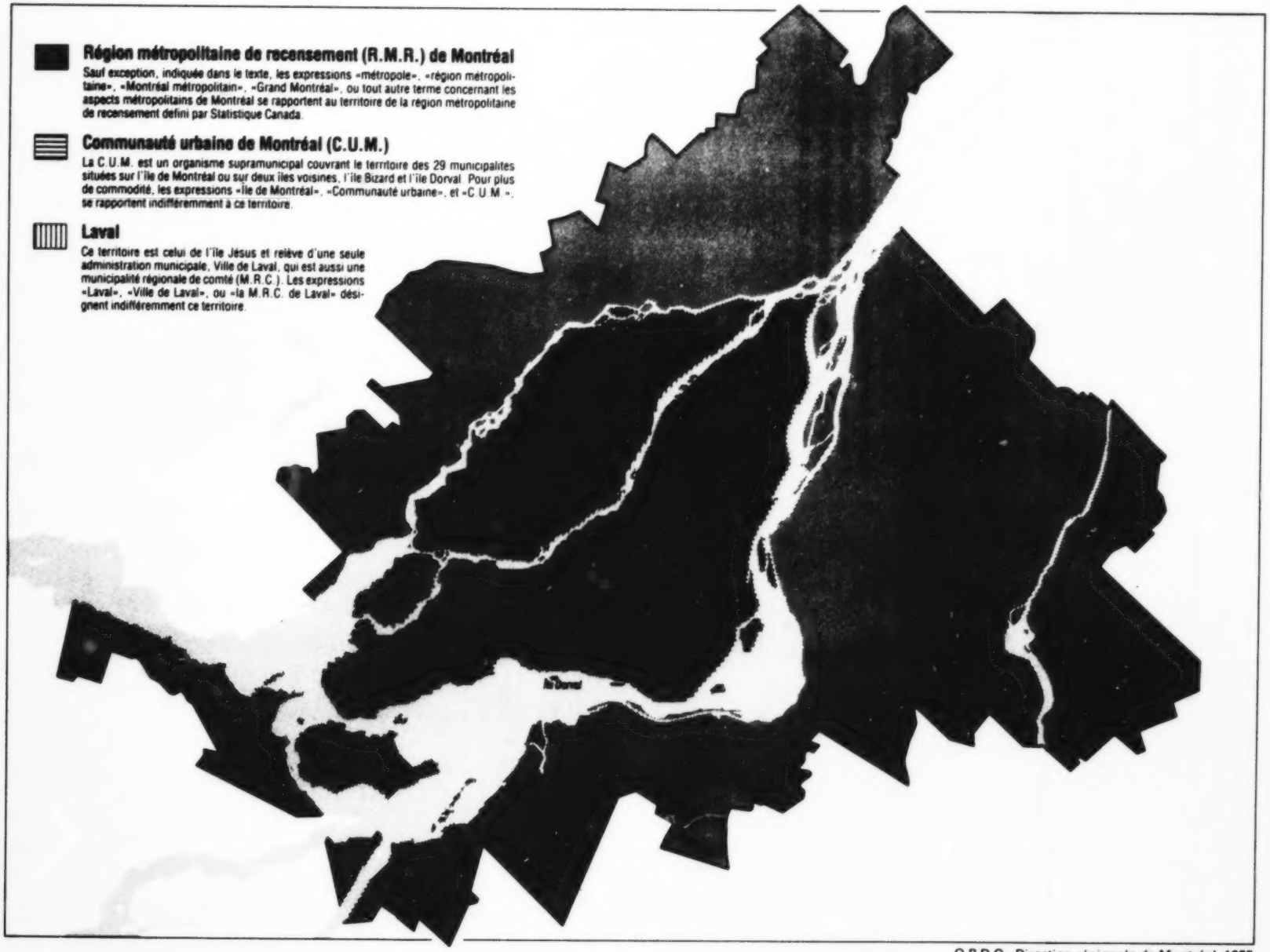

O.P.D.Q., Direction régionale de Montréal, 1985

Introduction

Montréal est autant la ville des quartiers que la métropole aux aspirations internationales. Région d'échanges, tant entre ses parties qu'avec l'extérieur, Montréal est essentiellement urbaine par la diversité, la complexité et l'ampleur des événements socio-économiques qui s'y produisent.

L'île de Montréal et Laval forment le territoire faisant l'objet de ce document. Mais, ces entités partagent avec la Montérégie, Lanaudière et les Laurentides des échanges quotidiens et importants au sein d'un espace métropolitain qui les chevauche et dont ils ressentent fortement l'influence.

Le développement de Montréal s'inscrit plus que tout dans cette réalité fondamentalement métropolitaine d'un pôle montréalais qui est à la fois plus qu'une ville et plus qu'une région.

Une réalité montréalaise métropolitaine

Avec 2,8 millions de personnes et 1,3 million d'emplois, la métropole montréalaise est une réalité régionale faite des fortes relations d'échanges observées à l'intérieur de l'espace urbanisé qui environne Montréal.

Désigné comme région métropolitaine de recensement (R.M.R.), cet espace regroupe le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.), et une couronne suburbaine composée de plusieurs villes, dont les plus importantes sont Laval et Longueuil.

C'est le Montréal international, en concurrence avec les autres grands centres mondiaux; c'est aussi le Grand Montréal de la concertation du Sommet économique de 1981 et le territoire d'une option préférable d'aménagement adoptée par le gouvernement.

Cette région a connu une reprise réelle de son économie et les emplois perdus pendant la récession ont été récupérés. Cependant, malgré une croissance de l'emploi, amorcée dès le deuxième semestre de 1983, le chômage y est demeuré élevé, la reprise incitant une plus grande proportion de personnes en âge de travailler à chercher un emploi.

Par ailleurs, la décélération de la croissance et les difficultés de renouvellement de la structure économique demeurent des préoccupations encore d'actualité pour la métropole en raison des enjeux que cette région représente pour le Québec, dont elle est le principal pôle de développement.

Plus du tiers des travailleurs manufacturiers montréalais se concentrent dans des groupes à productivité inférieure à la moyenne, à plus faible croissance d'emploi et aussi plus vulnérables à la concurrence extérieure (textile, bonneterie, vêtements, meubles...). Par contre, des groupes manufacturiers ayant une plus forte productivité et exportant davantage prennent de plus en plus de place dans la structure industrielle, notamment en termes d'emplois (machinerie, première transformation de métaux, équipements de transport,...)[1].

On assiste donc à une reconversion structurelle de l'industrie montréalaise en faveur d'activités plus performantes. La poursuite de cette tendance dépendra de plusieurs facteurs dont les prochaines négociations Canada-U.S.A. sur le libre-échange, l'évolution des marchés internationaux, les changements technologiques et les déplacements d'activités vers d'autres centres.

Par ailleurs, l'économie de la métropole est fortement caractérisée par ses activités tertiaires.

Les secteurs liés à la consommation régionale, tels que les commerces, l'hébergement, la restauration, le divertissement et les loisirs, les services divers, de même que les services gouvernementaux et parapublics regroupent la majeure partie des emplois tertiaires[2].

Les services plus exportateurs et plus orientés vers la production occupent moins du tiers des travailleurs du tertiaire montréalais. Parmi ces activités, mentionnons les services financiers et immobiliers, les services aux entreprises (informatique, publicité, consultants divers,...), les transports et les communications.

Certaines des activités de ce tertiaire supérieur montréalais ont connu dans le passé des difficultés de croissance, suite à l'évolution des technologies, ce qui a surtout affecté le secteur des communications[3], et suite à la migration de sièges sociaux importants, ce qui a surtout touché les services financiers et immobiliers[4]. Les services aux entreprises ont cependant connu une expansion notable, bien que cette croissance s'appuie majoritairement sur les marchés montréalais et québécois[5].

Le développement des activités tertiaires liées aux fonctions de production est important pour Montréal car ces activités ont un impact moteur plus grand sur l'ensemble de l'économie et elles offrent plus de possibilités de débouchés internationaux. Au cours des récentes années, le milieu des affaires a fait activement la promotion de ces services à la production, notamment en raison de leur plus grand caractère exportateur.

1. C. Manzagol, « L'évolution récente de l'industrie manufacturière à Montréal », dans *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 27, n° 71, septembre 1983, pp. 237 à 253.
P. Lamonde, J. Ledent, M. Polèse, *Perspectives d'emplois et de population pour la région métropolitaine de Montréal*, I.N.R.S.-Urbanisation, Septembre 1984, chapitre 1: l'emploi manufacturier, 1971-1996, pp. 20 à 96.
Statistique Canada, cat. 72-002, mensuel.

2. P. Lamonde et M. Polèse, « *L'évolution de la structure économique de Montréal* 1971-1981: désindustrialisation ou reconversion » dans *L'Actualité économique*, vol. 60, n° 4, décembre 1984, pp. 481 à 492.
Statistique Canada, cat. 72-002, mensuel.

3. F. Martin, *La position concurrentielle de Montréal dans les transports et les communications*, Centre d'études en administration internationales, H.E.C., mai 1982, pp. 173 à 182.

4. B.K. Semple, M.B. Green, « Interurban Corporate headquarters Relocation in Canada », dans *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 27, n° 72, décembre 1983, pp. 389 à 406.

5. M. Polèse et R. Stafford, « *Le rôle de Montréal comme centre de services: une analyse pour certains services aux entreprises* » dans *l'Actualité économique*, vol. 60, n° 1, mars 1984.

On pourrait finalement résumer ainsi les principaux atouts de l'économie montréalaise:

— une position géographique avantageuse, au carrefour de routes ferroviaires, maritimes et aériennes internationales, à proximité des meilleures terres agricoles du Québec et à proximité du vaste marché du nord-est américain;

— une main-d'oeuvre nombreuse, qualifiée, expérimentée et dont la formation progresse constamment;

— une base industrielle diversifiée, tant dans ses activités que dans ses marchés, avec de nombreuses facilités de sous-traitance et d'approvisionnement;

— un tertiaire moteur bien développé, malgré ses mutations, et où se signalent les services aux entreprises, le génie-conseil et les activités de recherche et de développement (dans les télécommunications, la bureautique, les biotechnologies, l'aéronautique,...);

— un marché régional de taille, immédiatement accessible et générant des économies externes notables;

— un leadership de plus en plus affirmé du milieu des affaires (grâce notamment à la Chambre de commerce de Montréal) et de la ville de Montréal (grâce notamment à la Commission d'initiative et de développement économique, CIDEM);

— une plus grande prise de conscience de la part des gouvernements concernant l'importance de Montréal (Sommet économique du Grand Montréal, option préférable d'aménagement, plan de relance, actions visant à renforcer Montréal comme métropole culturelle, comité ministériel fédéral pour le développement de la région de Montréal).

Ces atouts présentent des potentiels de développement qui sont déjà en train de s'actualiser.

Plusieurs projets sont ainsi en cours ou à l'étude pour rehausser les fonctions internationales de Montréal et supporter de cette façon l'expansion de son tertiaire supérieur. Mentionnons le projet, promu par le milieu des affaires, de reconnaître à Montréal des Centres bancaires internationaux (C.B.I.), la mise en place à l'automne 1983 d'un Baccalauréat international (B.I.), la réalisation récente d'un Centre international de gestion des grands projets, la création annoncée d'un Institut international de formation des cadres en aéronautique, l'expansion possible du port de Montréal comme centre intermodal et intégré de transport, l'implantation possible de centres de navigation maritime, la possibilité de multiplier à Montréal les consortiums permanents d'exportation, les actions concertées pour faire de Montréal une capitale mondiale du prêt-à-porter, etc.

Le renforcement de ces activités tertiaires pourrait s'accompagner de l'éclosion, de l'attraction ou de l'expansion d'activités de fabrication si le tertiaire moteur montréalais donne à la métropole les services et les équipements qui lui permettent de faire face aux changements technologiques.

À cet égard, Montréal dispose des atouts qui vont lui assurer une position stratégique face au virage technologique qu'est en train de prendre le Québec. La technologie de pointe requiert en effet un milieu urbanisé, fournisseur d'économies externes et de capital de risque, doté d'une main-d'oeuvre qualifiée et diversifiée, tout en pouvant donner aux entreprises une gamme de services spécialisés. C'est ce que peut offrir la métropole, qui regroupe déjà d'ailleurs 90 % du personnel et 80,5 % des entreprises manufacturières faisant de la R-D au Québec. En outre, la prédominance montréalaise dans les activités de fabrication à contenu technologique élevé est nettement affirmée.

Ce potentiel sera sûrement rehaussé par les centres de recherche et de développement récemment mis en place ou sur le point de l'être. À cet égard, notons les principaux centres suivants:

— les nouveaux laboratoires montréalais du Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.), appartenant au réseau du Centre québécois pour l'informatisation de la production;

— l'expansion de l'Institut Armand-Frappier (à Laval) comme un des centres canadiens dans les biotechnologies;

— les établissements soutenus par le gouvernement fédéral: l'Institut de génie des matériaux (à Boucherville), l'Institut de recherche en biotechnologie (à Montréal), le Centre de recherche sur l'informatisation du travail (à Laval), l'Institut d'ordinique (à Sainte-Thérèse);

— la mise sur pied ou l'agrandissement de centres privés importants: celui de Pratt & Whitney Canada (dans l'aéronautique, à Longueuil), celui de l'Institut de recherches sur les pâtes et papiers (à Pointe-Claire), celui de Ciment Lafarge Inc., etc.

L'expansion du tertiaire moteur, par le développement des fonctions internationales ou des centres de recherche et de développement, n'épuise cependant pas les potentiels de la métropole. La santé économique de Montréal bénéficiera aussi de plusieurs autres actions, en cours ou à l'étude, et souvent appuyées par des agents privés ou publics régionaux. Mentionnons, parmi d'autres:

— l'accroissement en cours de l'espace opérationnel des conteneurs au port de Montréal;

— un soutien accru à la revitalisation des anciennes zones industrielles et des artères commerciales;

— la création d'un centre d'accueil et de renseignements international (C.A.R.I.M.);

— la poursuite de la mise en valeur du Vieux-Montréal et l'éventuel développement du Vieux-Port;

— la réalisation annoncée de grands équipements culturels: une Maison de la musique, un Musée de la science et de la technologie (à l'étude), une Cité du cinéma et de la télévision (à l'étude);

— un accroissement de l'aide financière aux initiatives soutenant le prestige culturel de Montréal;

— un soutien plus grand à l'industrie de la rénovation domiciliaire, surtout au centre de la métropole;

— l'expansion de l'industrie de la dépollution suite à la réalisation d'un vaste programme d'assainissement des eaux de l'archipel montréalais;

— la possibilité de création de zones d'entreprises pour des territoires rencontrant des difficultés socio-économiques particulières (Montréal-Est, le sud-ouest de Montréal,...).

Ce portrait d'ensemble de la métropole situe donc l'île de Montréal et Laval dans une réalité régionale qui va bien au-delà de leurs territoires. C'est en gardant à l'esprit cette dimension métropolitaine que devront être examinées les données du bilan socio-économique suivant.

TABLEAU 1
PARTS DE MONTRÉAL DANS LE QUÉBEC

	Région métropolitaine de recensement	Île de Montréal et Laval
Population		
Recensement 1981	44,0 %	31,5 %
Estimation 1983 (Statistique Canada)	43,8 %	31,0 %
Emploi		
Personnes occupant un emploi selon le lieu de résidence — moyenne annuelle 1985	47,1 %	33,1 %
Chômage		
Pourcentage de chômeurs — moyenne annuelle 1985	46,5 %	34,7 %
Aide sociale		
Pourcentage de ménages bénéficiaires de l'aide sociale — troisième trimestre 1985	n.d.	33,0 %
Activité manufacturière		
Pourcentage en 1981		
— des établissements	52,9 %	45,2 %
— des salariés	50,3 %	42,9 %
— de la valeur des livraisons	54,3 %	44,9 %
Pourcentage des investissements: moyennes annuelles 1981 à 1985	30,6 %	n.d.
Commerce		
Pourcentage des ventes au détail: 1984	47,4 %	n.d.
Tertiaire moteur		
R. et D.: Industries		
— personnel 1979	n.d.	90,0 %
— entreprises 1979	n.d.	80,5 %
Génie-conseil		
— emplois 1981	88,0 %	n.d.

n.d.: Non disponible

Sources: Compilation d'après des données de Statistique Canada (recensement et enquêtes courantes), sauf pour l'aide sociale et le tertiaire moteur, qui proviennent de publications du gouvernement du Québec.

MAIN-D'OEUVRE OCCUPÉE ET DÉPLACEMENTS DE TRAVAIL (1981)

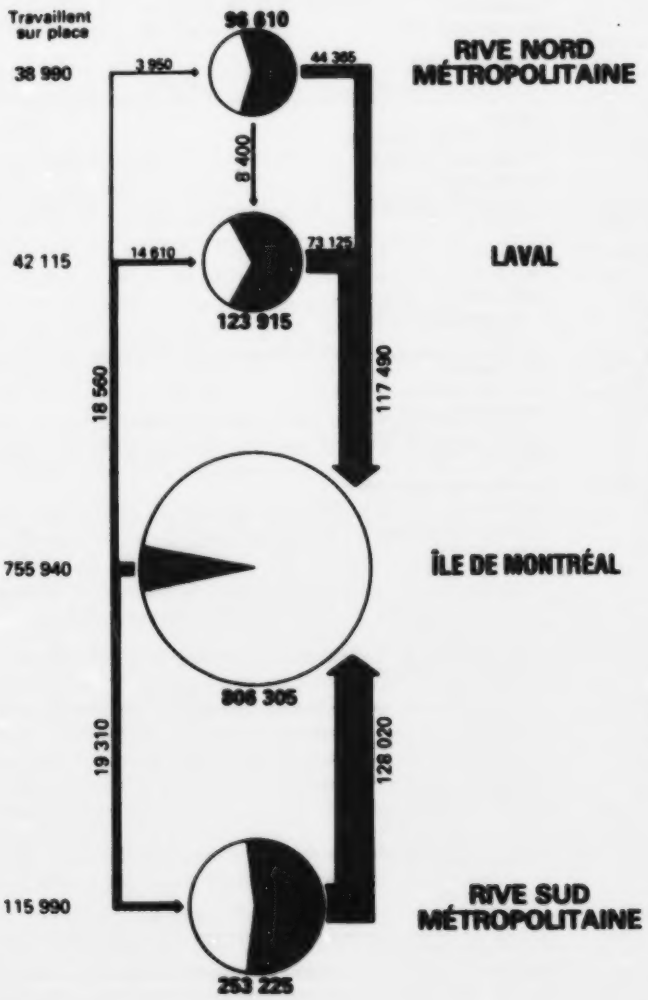

POPULATION (1981) ET MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE (1976-1981)

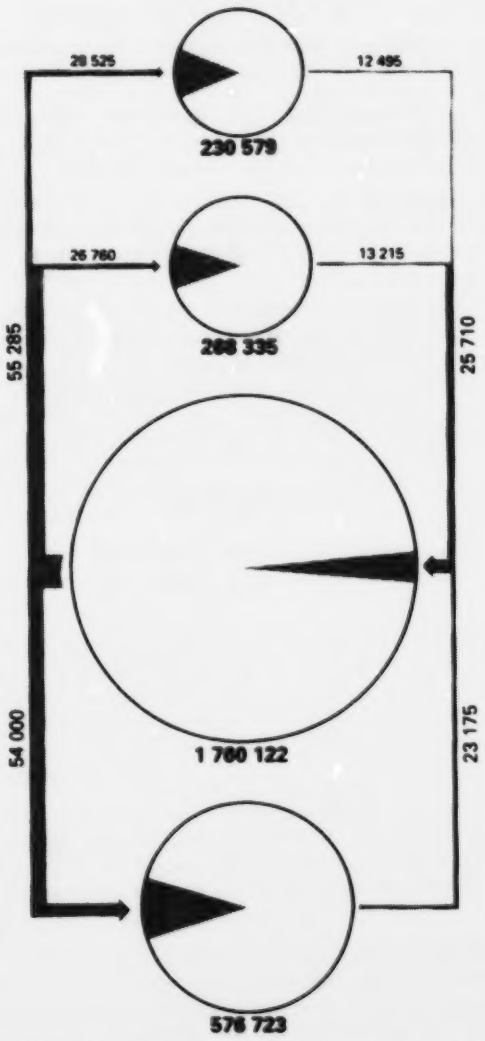

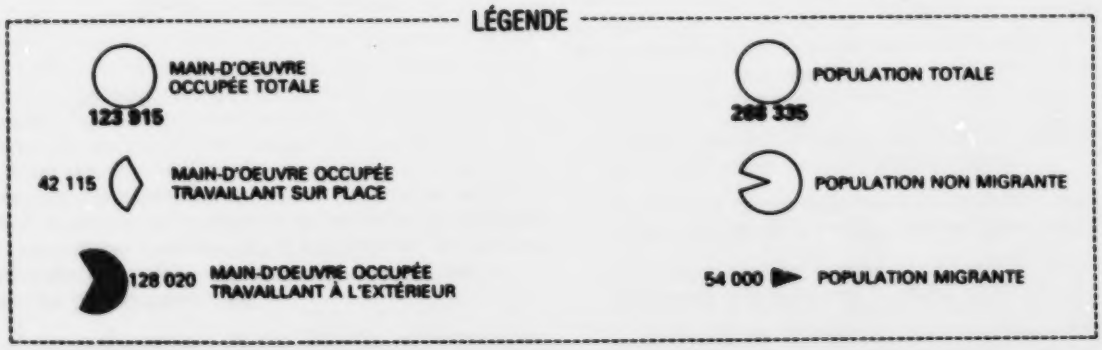

Données: Statistique Canada, recensement de 1981

OPDQ, Direction régionale de Montréal, 1985

Un portrait régional

Les caractéristiques socio-économiques

Avec 1,7 million de résidents, l'île de Montréal est encore plus peuplée que l'ensemble des banlieues voisines, ceci malgré une perte d'environ 200 000 personnes de 1971 à 1981. Au cours de cette dernière période, le nombre de ménages s'est cependant accru de plus de 80 000 dans l'île. Pour sa part, Laval demeure une ville en croissance et affiche maintenant une population d'environ 283 000 personnes.

La dénatalité et le vieillissement marquent la démographie de ces territoires, entraînant des situations telles que la fermeture d'écoles et une demande accrue de services de santé par les gens âgés. De plus, par rapport à l'ensemble métropolitain, il y a de moins en moins d'enfants et de jeunes ménages vivant dans l'île de Montréal. On observe ainsi un dépeuplement progressif au profit des banlieues environnantes, ce qui pourrait compromettre un réaménagement des espaces centraux.

Par ailleurs, près de la moitié de la population active de la C.U.M. a atteint un niveau de scolarité post-secondaire comparativement à seulement le tiers pour celle du Québec.

En outre, une étude récente[1] montre qu'environ 412 000 résidents de l'île de Montréal et de Laval vivaient en 1981 au-dessous du seuil de faible revenu (pauvreté) défini par Statistique Canada. Les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les familles monoparentales, les gens à bas niveau de scolarité, les personnes qui ignorent le français, l'anglais ou ces deux langues sont des catégories de gens les plus susceptibles de se retrouver parmi les personnes pauvres à Montréal.

Enfin, en 1985, parmi le million de personnes formant la main-d'oeuvre de l'île de Montréal et de Laval, 87,6 % occupaient un emploi et 12,4 % étaient des chômeurs.

1. R. Wilkins et coll.; *Données sur la pauvreté dans la région métropolitaine de Montréal*, document soumis au groupe de recherche « Surfacing the poor », et au D.S.C. de l'Hôpital Général de Montréal, juin 1985.

TABLEAU 2
LES REVENUS DES PARTICULIERS, 1982

	Revenu Moyen $	RÉPARTITION EN POURCENTAGE				
		Moins de 6 000 $	6 001 $ – 15 000 $	15 001 $ – 20 000 $	20 001 $ – 30 000 $	Plus de 30 001 $
Île de Montréal	16 737	23,5	32,9	14,2	16,8	12,6
Laval	16 512	24,9	29,0	13,4	18,5	14,2

Source: Compilation par l'O.P.D.Q. d'après des données de Revenu Canada-Impôt, Section des statistiques fiscales sur les particuliers.

TABLEAU 3
LE MARCHÉ DU TRAVAIL: MOYENNE ANNUELLE, 1985

	Population 15 ans et +	Main-d'oeuvre	Personnes occupées	Chômeurs	Taux de chômage
C.U.M. et Laval	1 667 700	1 058 200	927 700	130 700	12,4
Région métropolitaine de Montréal	2 303 500	1 496 900	1 321 800	175 100	11,7
Le Québec	5 115 300	3 180 800	2 804 500	376 400	11,8

Source: Statistique Canada (C.A.N.S.I.M.), compilation spéciale du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

en milliers de personnes

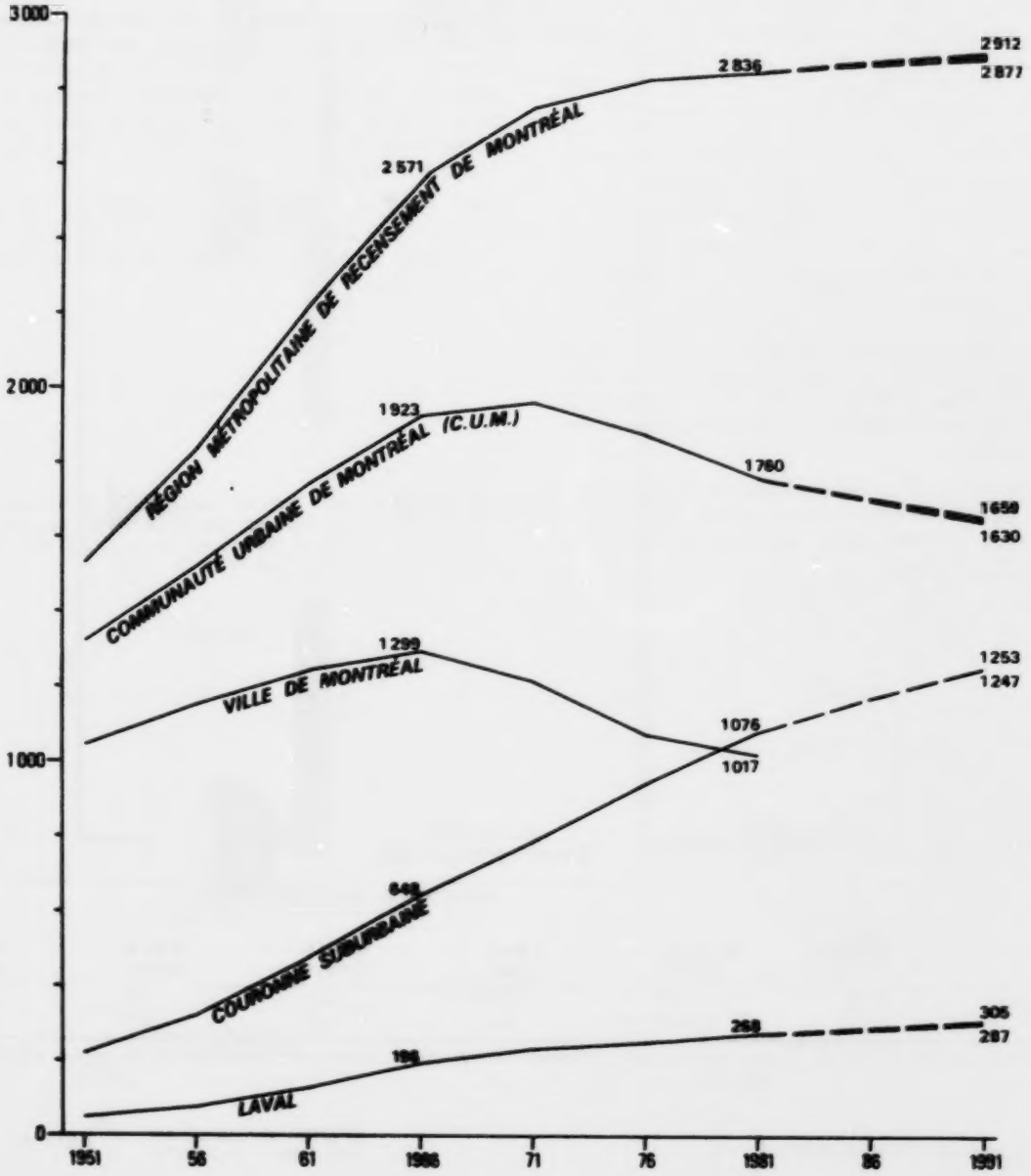

Source: Pour 1951 à 1981, compilation d'après les recensements quinquennaux (Statistique Canada); pour 1986 et 1991, compilation d'hypothèses récentes élaborées par l'INRS-Urbanisation, le Bureau de la statistique du Québec et le Service des recherches et de la statistique de Ville de Laval.

OPDQ, Direction régionale de Montréal, 1985

LES GROUPES D'ÂGE

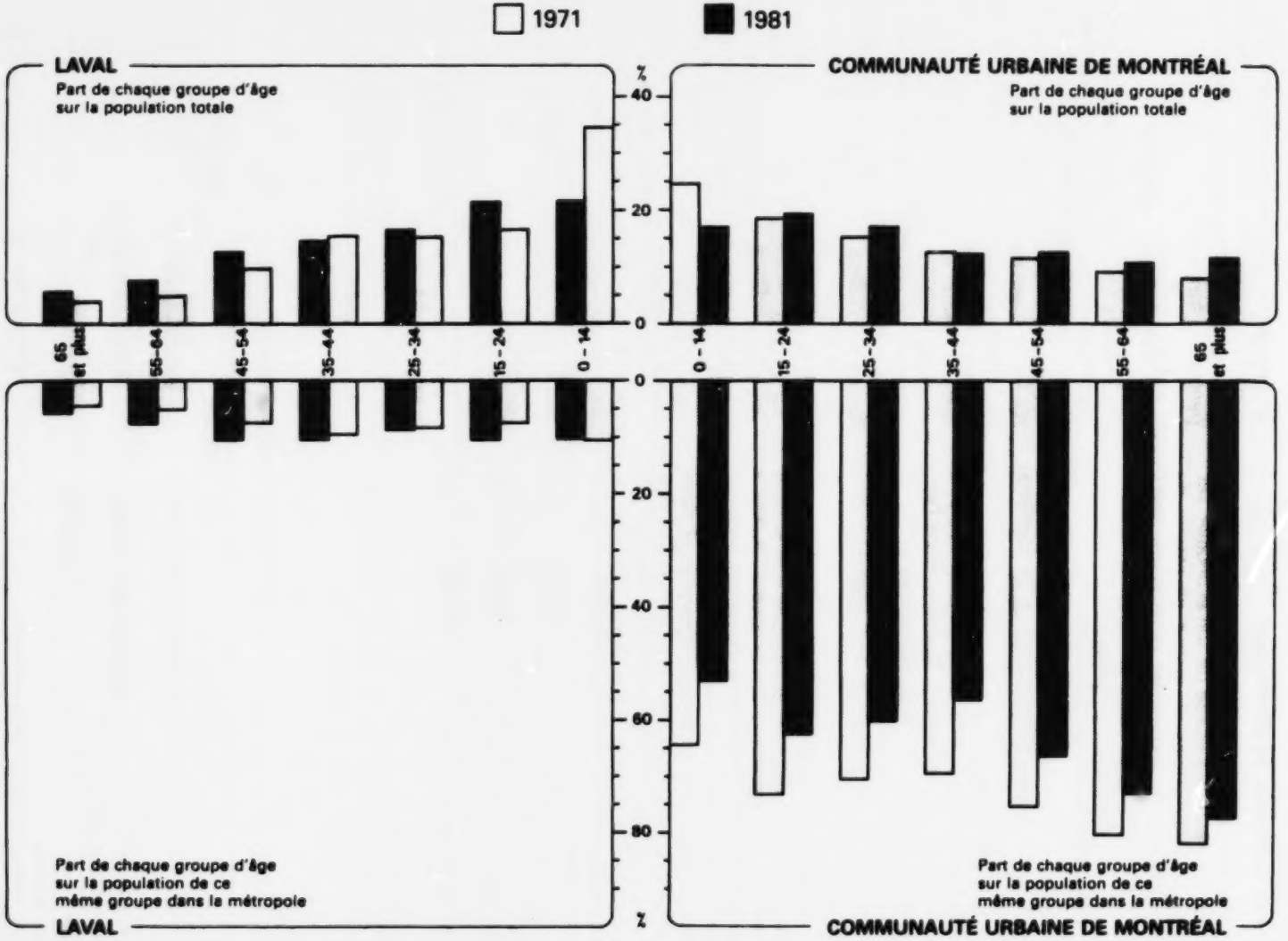

Source: Compilation d'après Statistique Canada, recensements 1971 et 1981.

OPDQ, Direction régionale de Montréal, 1985

Les activités économiques

Montréal est fortement urbanisée et la tertiarisation est une tendance lourde de son économie. Les industries sont néanmoins un moteur nécessaire de son développement, notamment à cause de leurs effets d'entraînement.

Les activités manufacturières

Au plan manufacturier, on observe pour la Communauté urbaine de Montréal à la fois une baisse de l'emploi et une hausse de la production (valeur ajoutée et valeur des livraisons), ce qui pourrait témoigner du dynamisme des entreprises, notamment en termes de productivité. Toutefois, dans l'ensemble métropolitain, le poids manufacturier de la C.U.M. diminue, même s'il demeure dominant (par exemple: 82,6 % des salariés et 81,6 % de la valeur ajoutée en 1981)[1].

La ville de Montréal, surtout, a été affectée par le ralentissement général de la croissance et la crise affrontée par le secteur manufacturier au début des années quatre-vingt. Sa structure industrielle possède en effet une plus large part de groupes à productivité moindre, à plus faible croissance d'emplois et aussi plus vulnérables à la concurrence extérieure. De plus, cette ville a vu son poids manufacturier diminuer par rapport à la C.U.M. suite à une déconcentration de l'activité industrielle au profit des banlieues, y compris Laval et Longueuil.

Par ailleurs, la structure de l'industrie montréalaise se modifie progressivement. La croissance de l'emploi est plus forte pour certains groupes à plus haute productivité, notamment la machinerie, l'équipement de transport et l'imprimerie. Les groupes dont les exportations augmentent prennent aussi plus d'importance, notamment la première transformation de métaux, la machinerie, le papier, l'imprimerie et l'équipement de transport[2].

Les activités tertiaires

Après une forte croissance au cours des années soixante-dix, le tertiaire montréalais a subi lui aussi la récession. Malgré la reprise de la consommation et des investissements, on ne s'attend plus à y trouver un rythme de croissance de l'emploi aussi élevé que par le passé. Beaucoup d'activités tertiaires sont en effet très reliées à la croissance démographique; or celle-ci a ralenti et tend même à se stabiliser au niveau métropolitain. L'emploi dans les entreprises publiques ou parapubliques est également à la baisse ou se stabilise. Enfin, en raison de ses propres difficultés de croissance, le secteur manufacturier n'a plus pour le tertiaire l'entraînement qu'il avait auparavant.

Le tertiaire courant est celui des commerces et des services personnels et socio-culturels. Les ventes des commerces de détail sont un des indices de son dynamisme: elles totalisaient 13,6 milliards de dollars dans la métropole en 1984, une hausse de 12,1 % par rapport à 1983.

La région se distingue toutefois davantage par son tertiaire supérieur, qui regroupe des activités et des équipements divers tels que:

— des sièges sociaux, dont les principaux offrent 126 000 emplois sur le territoire de la C.U.M. en 1984[3];

1. D'après les données compilées par Statistique Canada lors de ses enquêtes annuelles auprès des industries manufacturières (cat. 31-209 annuel).

2. P. Lamonde, M. Polèse, « *L'évolution de la structure économique de Montréal 1971-1981: désindustrialisation ou reconversion* » dans *L'Actualité économique*, vol. 60, n° 4, décembre 1984, pp. 471 à 494.

3. Compilation de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, août 1984, d'après *The Financial Post 500*, été 1984 et le cahier spécial du journal *Les Affaires*, juin 1984.

TABLEAU 4
LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES: COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, 1983

	Répartition			
	Emploi		Entreprises	
	Nombre	%	Nombre	%
Activités primaires	1 498	0,2	160	0,3
Activités manufacturières	226 690	23,9	7 296	13,7
Bâtiment	21 152	2,2	2 059	3,9
Activités tertiaires	696 822	73,6	43 719	82,1
Transport, communications et services associés	98 290	10,4	1 752	3,3
Commerce	161 578	17,1	19 175	36,0
Finances, assurances et affaires immobilières	66 219	7,0	3 136	5,9
Services socio-culturels commerciaux et personnels	311 628	32,9	18 986	35,7
Administration publique et défense	59 107	6,2	670 (établissements)	1,2
TOTAL	946 162	100,0	53 234	100,0

Source: D'après des données de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, District du Montréal métropolitain; enquête auprès des entreprises, moyennes annuelles 1983; ne comprend pas le travail à domicile.

LES ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES — 1983

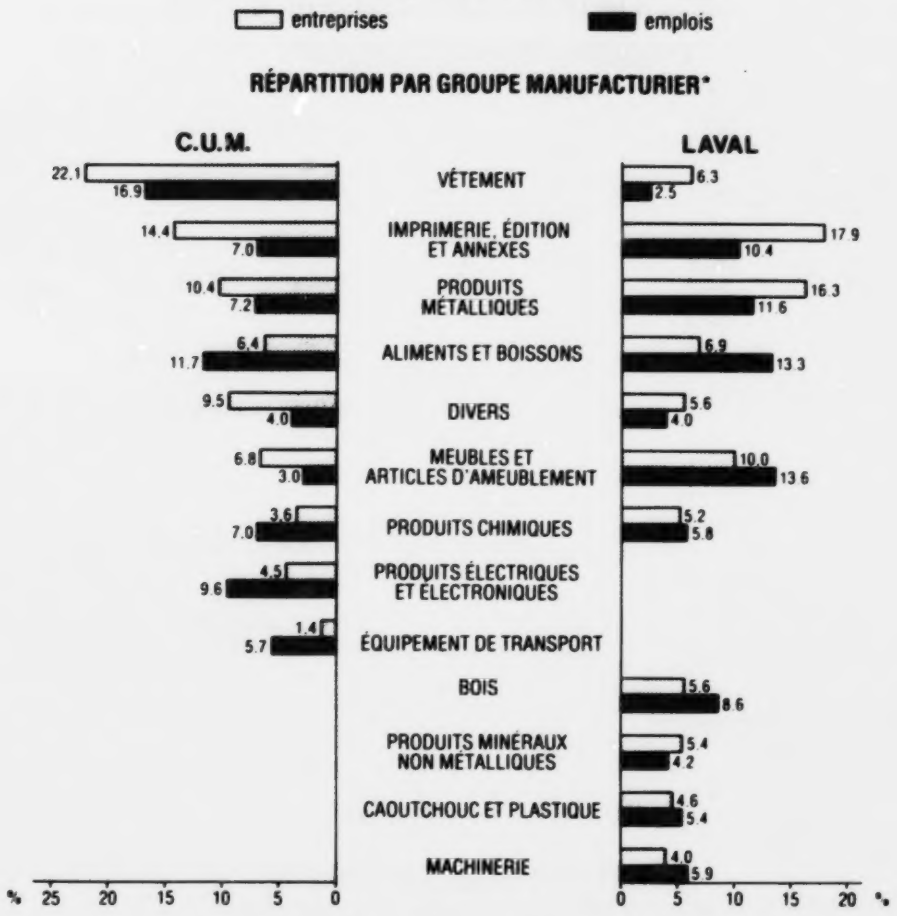

*Ne sont retenus que les groupes ayant 5 % et plus de l'emploi total ou du nombre total d'entreprises

RÉPARTITION PAR TAILLE D'ENTREPRISE

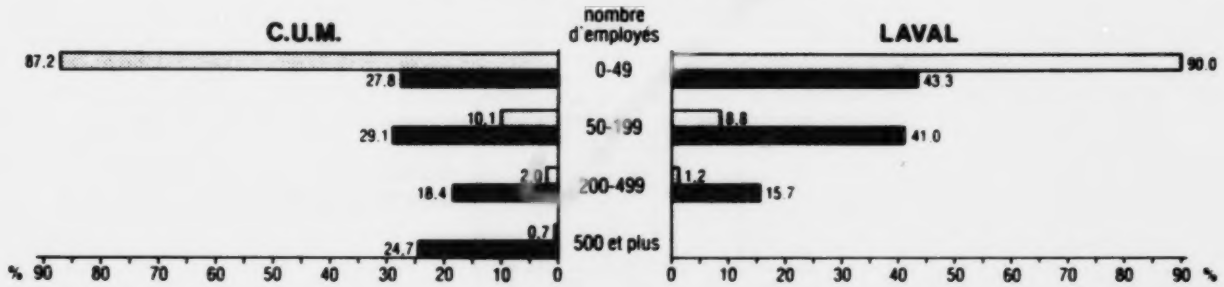

Source: D'après les données de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, district du Montréal métropolitain, enquête auprès des entreprises, moyennes annuelles 1983, ne comprenant pas le travail à domicile

OPDQ, Direction régionale de Montréal, 1985

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

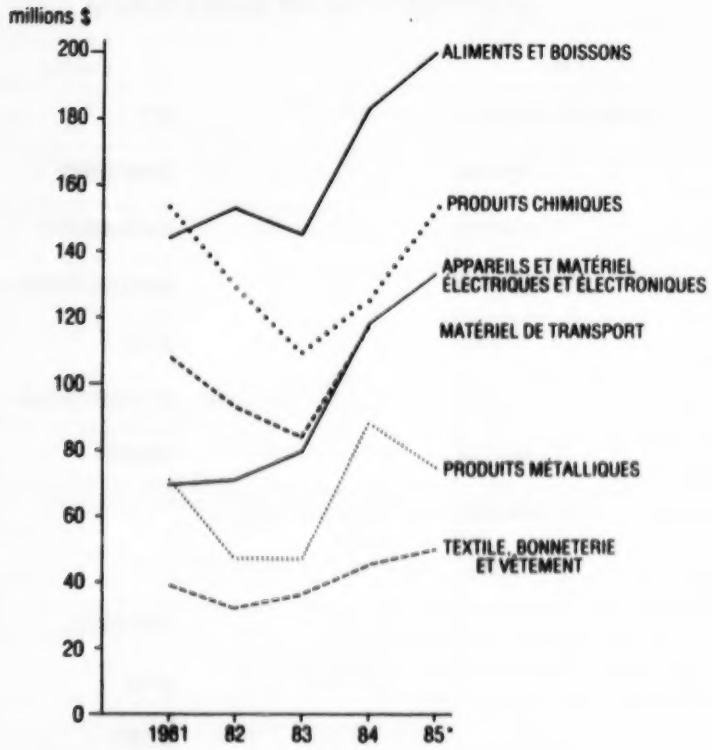

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

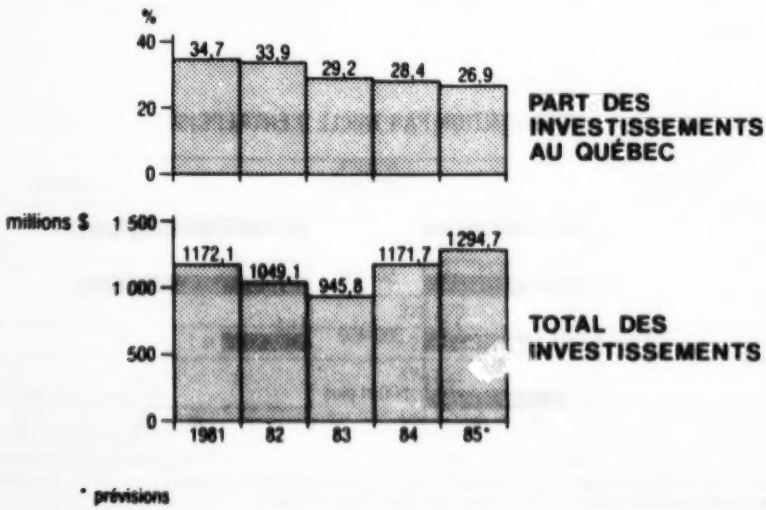

* prévisions

Source: Compilation du M.E.I.R.-Québec, d'après les données de Statistique Canada, cat. no 61-205.

O.P.D.Q., Direction régionale de Montréal, 1985

TABLEAU 5
LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, LAVAL — 1983

	Répartition			
	Emploi		Entreprises	
	Nombre	%	Nombre	%
Activités primaires	1 224	1,8	214	3,6
Activités manufacturières	9 578	14,2	479	8,0
Bâtiment	5 594	8,3	641	10,8
Activités tertiaires	50 863	75,7	4 615	77,6
Transport, communications et services associés	3 424	5,1	110	1,8
Commerce	15 462	23,0	2 220	37,3
Finances, assurances et affaires immobilières	3 469	5,2	313	5,3
Services socio-culturels commerciaux et personnels	21 039	31,3	1 929	32,4
Administration publique et défense	7 469	11,1	43	0,7
TOTAL	67 259	100,0	5 949	100,0

Source: D'après des données de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, District du Montréal métropolitain; enquête auprès des entreprises, moyennes annuelles 1983; ne comprend pas le travail à domicile.

TABLEAU 6
EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES À HAUTE TECHNOLOGIE
ET DANS LES SERVICES SPÉCIALISÉS EXPORTABLES
1971-1979-1981

1. Emplois dans des industries manufacturières à haute technologie où Montréal a traditionnellement maintenu une position d'exportation.

	Région métropolitaine de Montréal		
Industrie	**1971**	**1979**	**1971 à 1979**
Édition, imprimerie	6 257	5 744	– 513
Machines et équipements divers	6 347	8 437	+2 090
Aéronefs et pièces	9 811	17 360	+7 549
Équipements de télécommunication	9 282	8 513	– 769
Équipements et produits électriques et électroniques	2 705	3 728	+1 023
Matériel scientifique	1 443	1 862	+ 419

2. Emplois dans des services aux entreprises liés au progrès technologique et appartenant au tertiaire moteur.

	Région métropolitaine de Montréal		
Service	**1971**	**1981**	**1971 à 1981**
Services d'informatique	1 115	3 865	+2 750
Services de publicité	3 550	4 695	+1 145
Bureaux d'études et services scientifiques	8 315	14 910	+6 595
Bureaux de conseil en gestion et organisation	980	4 115	+3 135

Source: Fernand Martin, *Les répercussions du redéploiement industriel sur le rôle international de Montréal*, communication lors du colloque « Redéploiement industriel et aménagement de l'espace: expériences étrangères et réalités québécoises », Institut d'Urbanisme, Université de Montréal, 23 et 24 septembre 1983, d'après des données de Statistique Canada (cat. 31-203, 31-209, 94-742 et compilations spéciales du recensement de 1981 fournies par l'I.N.R.S. — Urbanisation).

— des bureaux d'ingénieurs-conseil, qui rassemblent à Montréal 88 % des travailleurs dans ce genre d'entreprises au Québec[1];

— des services spécialisés et de haut niveau, dont Montréal est le principal fournisseur pour les entreprises québécoises;

— des centres de recherche et de développement;

— des services associés à de grands équipements, dont le port de Montréal, le Palais des Congrès, le Stade Olympique, etc.

La construction

En 1984, la valeur des contrats de construction accordés sur le territoire de la C.U.M. totalisait 1,6 milliard de dollars[2]. Le dynamisme actuel de la construction dans la région est largement attribuable à la Ville de Montréal avec en 1984 une valeur totale des permis de construction de 816 millions de dollars, une de ses meilleures performances. À Laval, la valeur totale des permis de construction émis en 1984 a atteint près de 200 millions de dollars.

La finance

La Bourse de Montréal a fait plusieurs efforts au cours des dernières années pour se relancer: organisation de marchés d'options sur l'or et les devises, définition de créneaux spécifiques (par exemple, les sociétés de ressources naturelles petites ou intermédiaires), intégration à un axe international, etc. En 1984, la valeur des transactions boursières enregistrées à la Bourse de Montréal atteignait 7,0 milliards de dollars[3]; selon une estimation préliminaire, l'année 1985 aurait vu ce chiffre s'accroître d'environ 50 % pour indiquer 10,6 milliards de dollars d'actions échangées[4]. En 1984, les chèques encaissés dans les centres de compensation de Montréal totalisaient 890,0 milliards de dollars[3].

Les tendances des dernières années ont été peu favorables aux activités financières internationales opérées depuis Montréal. Les milieux d'affaires montréalais veulent toutefois prendre des moyens pour rehausser le rôle de centre financier de la métropole, ceci autant au plan international, en obtenant, par exemple, certains privilèges fiscaux pour le marché des changes, qu'au plan national ou régional, en facilitant par exemple l'entrée des P.M.E. à la bourse.

Le tourisme

En 1982, Montréal accueillait 4,6 millions de touristes. De plus, en 1985, Montréal recevait 288 congrès, avec une assistance de plus de 165 000 personnes et des retombées économiques totales estimées à 227,9 millions de dollars[5].

Les transports

Selon une étude récente[6], les activités reliées aux transports ferroviaire, aérien et maritime entraîneraient dans la région de Montréal les effets économiques directs suivants: une main-d'oeuvre de 48 799 personnes, une masse salariale de 1,4 milliard de dollars, une valeur ajoutée de près de 2 milliards de dollars et des dépenses d'opération évaluées à près de 3,5 milliards de dollars. Les fabricants d'équipement de transport contribuent également à l'impact des transports dans la région, additionnant par exemple aux chiffres précédents 28 328 emplois et une masse salariale évaluée à 647,0 millions de dollars.

1. J. Martin, H.D. Grenier, Y. Rabeau, *Les services de génie-civil et leur pouvoir d'attraction sur les sièges sociaux*, Centre d'étude en administration internationale, H.E.C., mai 1982.
2. D'après les données de l'Office de l'expansion économique de la C.U.M.
3. D'après Statistique Canada, *Revue Statistique du Canada*, publication #11-003 F, avril 1985.
4. Selon des informations fournies par l'administration de la Bourse de Montréal.
5. D'après des données de l'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal.
6. Serge Langford, *L'impact économique du transport à Montréal*, Office de l'expansion économique, Communauté urbaine de Montréal, avril 1985, 56 pages.

TABLEAU 7
TRAFIC AÉROPORTUAIRE ET PORTUAIRE

Aéroports						Port		
Passagers, (embarquement, débarquement, en milliers)			Marchandises (chargées, déchargées, en tonnes métriques)			Tonnage (chargé et déchargé) et conteneurs		
	Mirabel	Dorval		Mirabel	Dorval		Tonnage annuel en milliers de tonnes métriques	Nombre de conteneurs en milliers
1976	1 490,7	5 523,6	1979	77 443	43 139	1971	21 561	108
1979	1 587,5	6 422,4	1983	71 421	31 438	1981	24 795	330
1983	1 299,9	5 355,2	1984	78 300*	33 500*	1984	23 799	429
1984	1 475,6*	5 829,0*				1985	21 100	481

* Données préliminaires provenant de Statistique Canada.
Source: Statistique Canada, Cat. 51-203 et 51-204; l'administration du port de Montréal, affaires publiques, Transports Canada.

La dynamique régionale du développement

On retrouve sur l'île de Montréal et à Laval près de 60 000 entreprises, dont plusieurs multinationales, une main-d'oeuvre de plus d'un million de personnes, environ deux millions de résidents, une trentaine d'administrations municipales, etc. Un grand nombre d'organismes de représentations rassemblent ces agents individuels ou corporatifs, privés ou publics: la Chambre de commerce de Montréal, l'Association des hôteliers du Grand Montréal, la Fédération des coopératives d'habitations de Montréal, le Forum des citoyens âgés de Montréal, etc. Ce sont autant d'acteurs qui façonnent et mettent en oeuvre les forces en interaction dans le développement de la région.

Par ailleurs, Montréal étant une société urbaine complexe, toute intervention sur un site ou sur une activité entraîne des effets directs et indirects sur tout l'environnement socio-économique régional.

Que la C.U.M. déverse ses eaux usées dans le fleuve, qu'on veuille construire des logements sur les terrains des anciennes usines Angus, qu'on envisage de réaménager les espaces vacants du Vieux-Port ou qu'on propose d'implanter un complexe commercial sur la rue McGill, surgissent alors publiquement de multiples intervenants, tels que des groupes environnementaux, des gens d'affaires, des groupes de locataires ou des groupes de professionnels, ceux-ci se confrontant, se renforçant, profitant ou non de l'intervention.

Montréal est en outre de plus en plus le théâtre d'actions de développement où les efforts et les ressources de plusieurs agents, publics et privés, sont associés soit par entente formelle, soit indirectement, l'intervention de l'un entraînant l'action de l'autre.

Ainsi, depuis quelques années, la mise en valeur du Vieux-Montréal, particulièrement la rénovation de son milieu bâti, a été entreprise de concert par les promoteurs, les propriétaires, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

La revitalisation des artères commerciales, amorcée surtout au cours des deux dernières années, est aussi une entreprise du même genre, les marchands, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec partageant les ressources à mettre en oeuvre pour réaménager les infrastructures urbaines et rénover les bâtiments.

Le secteur des immeubles à bureaux est un autre exemple de collaboration entre plusieurs partenaires, provenant surtout du secteur privé. Au cours des dernières années, les associations entre promoteurs et locataires principaux sont ainsi devenues de plus en plus nombreuses dans la construction de tours à bureaux à Montréal et les institutions financières (la Caisse de dépôt et de placement, diverses compagnies d'assurance, etc.) ont pris une place plus importante dans ce genre de développement immobilier. Parmi les projets récents, citons l'association entre l'Industrielle-Vie et la Corporation Première Québec et celle existante entre La Laurentienne, Marathon Corporation et Lavalin ou entre le Montréal Trust et la Corporation Cadillac-Fairview.

Enfin, un dernier exemple concerne des équipements culturels annoncés pour Montréal en 1984 et en 1985. Le projet d'agrandissement du Musée des Beaux-Arts a fait l'objet d'une entente au montant de cinquante millions de dollars entre les gouvernements québécois et canadien; les Entreprises Bell Canada devait aussi investir dans ce projet dont l'ampleur pourrait être moindre suite au récent retrait de ce partenaire privé. Le gouvernement du Québec a aussi prévu une participation au montant de trente millions de dollars dans la réalisation d'une salle de concert pour l'O.S.M., cette dernière devant être construite par le secteur privé; la firme Sofati a succédé à la firme Cadillac-Fairview comme partenaire, mais le projet est encore à l'étude.

Montréal offre ainsi dans le domaine du développement une ampleur et une complexité exceptionnelles d'événements, mettant en jeu des forces, des individus, des groupes, constamment en interaction.

De plus, le Sommet économique de 1981 sur l'économie du Grand Montréal a démontré que la communauté montréalaise est capable de se concerter face à ses intérêts collectifs lorsqu'il s'agit de dynamiser l'économie régionale. Issu d'un besoin senti par plusieurs agents socio-économiques de susciter une attitude positive face au développement de la métropole, ce sommet a été l'occasion de concrétiser publiquement la concertation régionale existante. Les participants à cet événement (élus municipaux, gens d'affaires, ministres du gouvernement québécois, etc.) se sont ainsi engagés dans une trentaine de consensus sur des orientations et des projets favorables à la région et au Québec dans son ensemble.

Sur ce plan de la concertation, et aussi de la coordination des actions de développement, soulignons en outre la création en avril 1984 du Comité ministériel de la région de Montréal (C.M.R.M.). Composé de sept ministres, ce Comité a été très actif en 1984 et 1985, conseillant le gouvernement dans les dossiers de Montréal, assurant un suivi des engagements publics dans la région et suscitant des échanges fructueux entre ses membres et plusieurs représentants du milieu. Il est intervenu en faveur de plusieurs projets et il en a même suscité directement (par exemple, les voies cyclables du Tour de l'Est). Il a aussi créé deux groupes de travail (sur le réaménagement du Vieux-Port et sur le projet Mégatech).

Par ailleurs, au début de décembre 1985, le gouvernement fédéral annonçait aussi la formation d'un Comité ministériel sur le développement de la région de Montréal (C.M.D.R.M.). Assisté d'un comité consultatif formé de personnalités montréalaises, ce comité a pour mandat principal d'élaborer des mesures afin de consolider le rôle de Montréal comme pôle de développement.

On assiste également depuis quelques années à un leadership de plus en plus affirmé du milieu des affaires et de la ville de Montréal afin de rehausser et de mettre en oeuvre les potentiels régionaux.

La Chambre de commerce de Montréal, avec plus 900 membres individuels et plus de 5 000 délégués corporatifs, illustre l'intérêt des gens d'affaires en regard de la promotion de la métropole. Ses 26 comités de travail, dont certains sont formés de concert avec le « Montréal Board of Trade », montre bien l'étendue de ses préoccupations: financement et capitalisation des entreprises, Institut international de formation des cadres en aéronautique, centres bancaires internationaux, fiscalité, Société de promotion portuaire de Montréal, etc. Ce groupement inscrit en outre ses interventions dans une stratégie d'ensemble. Celle-ci, remise à jour à l'automne 1985, définit des orientations et des mesures pour rehausser Montréal comme ville internationale; en 1983, les interventions de la Chambre visaient globalement la croissance de la métropole.

Pour sa part, la ville de Montréal est un agent public de poids, un exemple éloquent des ressources municipales pouvant être mises en oeuvre en faveur du développement. Avec des fonds qui lui sont propres ou qui proviennent des gouvernements supérieurs, la Ville a mises en place une série de sociétés qui coordonnent, planifient, construisent, aident le secteur privé... Le domaine de l'habitation est une bonne illustration de ces réalisations, notamment avec « l'Opération 20 000 logements » et les logements publics, où se retrouvent la Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM), la Société de développement de Montréal (SODEMONT), l'Office municipal d'habitation (OMHM), la Société des terrains Angus (SOTAN), la Société immobilière du patrimoine architecturale (SIMPA), la Cidem-Habitation, etc. De plus, en 1979, en créant la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), la Ville s'est donné un outil pour concevoir des politiques, planifier, coordonner ou exécuter des programmes ou des projets en matière de promotion et de développement économique. La Cidem est aussi un instrument de concertation et de consultation du milieu, regroupant au sein de ses comités consultatifs (Habitation, commerce, industrie) plusieurs représentants des décideurs, privés et publics, susceptibles d'intervenir à Montréal.

Le milieu lavalois se remarque aussi par son dynamisme. Avec plus de 1 100 membres, la Chambre de commerce de Laval est un bon exemple de leadership, mettant en place un centre de services aux entreprises, organisant annuellement un carrefour de sous-traitance, intervenant dans plusieurs dossiers régionaux, créant avec l'administration municipale une corporation mixte de développement (la CODEL), etc.

Enfin, parallèlement aux préoccupations de divers agents régionaux à l'égard du développement d'ensemble de la métropole, les récentes années ont vu resurgir avec une vigueur accrue un certain nombre d'agents communautaires qui veulent avoir une plus grande prise sur l'économie de leur milieu immédiat.

Qu'ils s'appellent « Alerte Centre-Sud », « Programme Action-Revitalisation-Hochelaga-Maisonneuve (P.A.R. — H.M.) » ou « Programme économique de Pointe-Saint-Charles », ces agents se retrouvent surtout dans des « zones grises », soit des milieux défavorisés, tant au plan économique qu'au plan social. Leurs objectifs se ressemblent: ils désirent définir et mettre en oeuvre une stratégie de développement pour leur quartier; ils veulent aussi assurer un rôle de soutien technique pour susciter l'entrepreneurship et la création d'emplois dans leur milieu environnant. Certains envisagent même de constituer un fonds d'investissements propre à leur territoire d'intervention.

À l'échelle de la métropole comme à l'échelle du quartier, au niveau des individus comme au niveau des grands groupements, associations ou corporations, au palier municipal comme aux paliers des gouvernements supérieurs, Montréal est l'objet d'une dynamique de développement à multiples facettes, vivante et quotidienne.

Les principaux intervenants dans l'habitation à Montréal

PUBLIC

Municipalités
Organismes et services

Ville de Montréal

- CIDEM-Habitation
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Société de développement de Montréal (SODÉMONT)
- Société municipale d'habitation de Montréal (SOMHAM)
- Société des terrains Angus (SOTAN)
- Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPAC
- Services municipaux:
  - Travaux publics
  - Urbanisme
  - Gestion immobilière

  etc.

Autres municipalités

- Offices municipaux d'habitation
- Autres services et organismes municipaux

Gouvernement québécois
ministères et organismes

- Ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur
- Régie du logement
- Société d'habitation du Québec
- Régie des entreprises de construction du Québec
- Bureau des économies d'énergie
- Autres:
  - Affaires municipales
  - Affaires culturelles
  - Revenu
  - Office de la construction
  - Hydro-Québec
  - etc.

Gouvernement canadien
ministères et organismes

- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
- Autres:
  - Finances
  - Revenu
  - Énergie, Mines et Ressources
  - Environnement
  - etc.

PRIVÉ

Associations

- Locataires
- Résidents
- Consommateurs
- Promoteurs immobiliers et entrepreneurs en construction (ex.: APCHQ-Montréal)
- Propriétaires ex.: Ligue de propriétaires de Montréal
- Auto — constructeurs (groupe RONA)
- Chambre de commerce de Montréal (comité Habitation)

Groupes de pression spécifiques

- Personnes âgées (ex. Forum des citoyens âgés de Montréal)
- Regroupement des organismes ethniques de Montréal pour le logement
- Office des personnes handicapées
- Table de concertation sur les maisons de chambres
- Autres:
  - Collectif sur l'aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve
  - Comité Logement Rosemont
  - Le regroupement Information Logements à Pointe-Saint-Charles
  - etc.

Professionnels de l'habitation

- Chambre des notaires
- Ordre des architectes
- Association de l'immeuble du Québec
- Institutions financières (prêts hypothécaires)
- Autres:
  - courtiers, chercheurs universitaires, consultants, administrateurs d'immeubles,
  - etc.

Coopératives d'habitation

- Fédérations de coopératives
- Groupes de ressources techniques (G.R.T.) et table des G.R.T.
- Fondation canadienne de l'habitation

DYNAMIQUE RÉGIONALE
UN EXEMPLE DE DÉVELOPPEMENT SPATIAL

Les principaux intervenants dans le réaménagement du Vieux-Montréal et du Vieux-Port

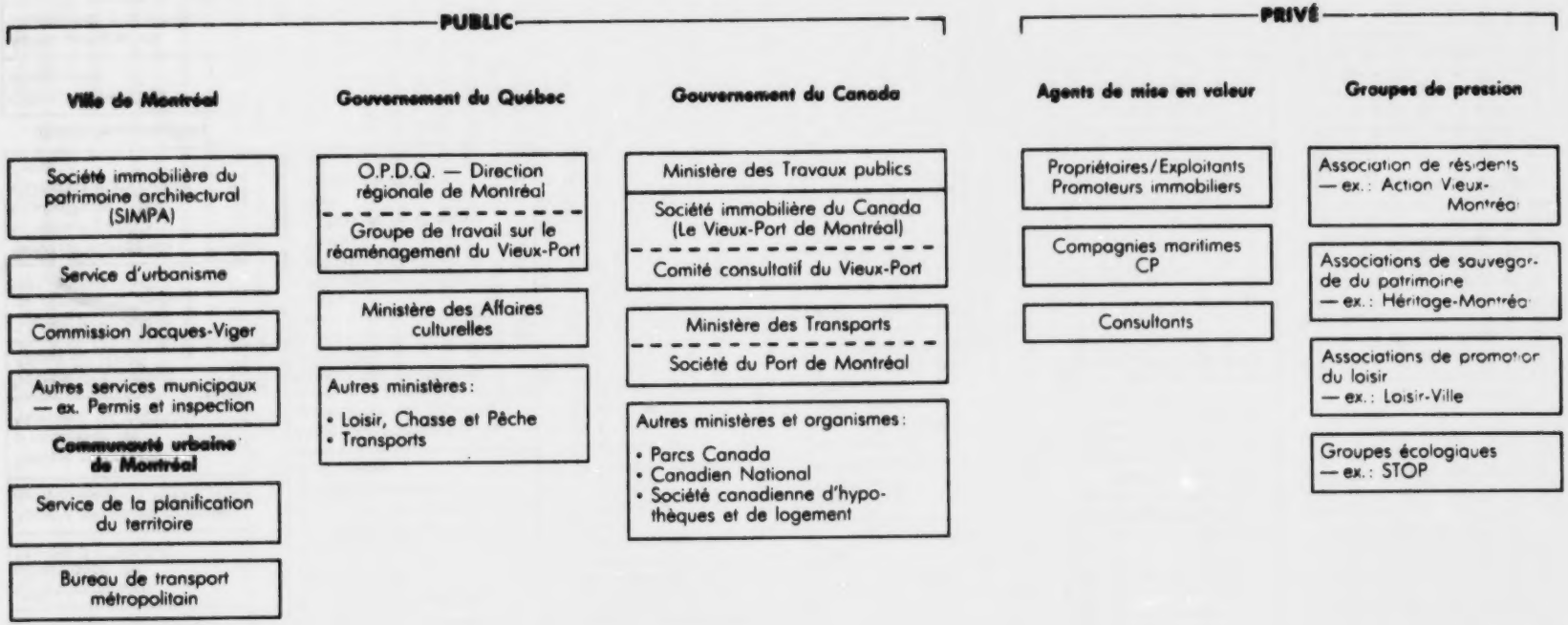

O.P.D.Q. 1985

La récession et la reprise

L'emploi, le chômage et l'aide sociale

La reprise de l'économie montréalaise s'illustre bien par l'observation suivante: en juillet 1985, il y avait dans la métropole 30 000 personnes de plus occupant un emploi qu'en juillet 1981. Cependant, au cours des deux dernières années, le taux de chômage de la région montréalaise a diminué moins rapidement que celui de l'ensemble du Québec:

TABLEAU 8
LE CHÔMAGE À MONTRÉAL ET AU QUÉBEC

	Île de Montréal et Laval	Région métropolitaine de recensement de Montréal	Le Québec
Taux de chômage			
Moyenne annuelle			
1984	12,5 %	12,0 %	12,8 %
1985	12,4 %	11,7 %	11,8 %

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale, M.M.S.R.

Le redressement de l'économie est aussi manifeste en ce qui concerne les mises à pied dans les entreprises. Ainsi, pour l'île de Montréal et Laval, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu enregistrait jusqu'à 7 750 mises à pied dans 98 entreprises au troisième trimestre de 1982, au coeur de la récession; la situation s'est ensuite améliorée progressivement et, au dernier trimestre de 1985, on relevait 1 641 employés mis à pied dans 25 entreprises, soit des chiffres comparables à ceux d'avant la récession.

Par ailleurs, à la chute rapide des emplois au moment de la récession a correspondu une croissance plus grande qu'en période normale du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. Ainsi, en septembre 1985, à Montréal (C.U.M. et Laval), il y avait 50 183 ménages bénéficiaires de l'aide sociale de plus qu'il y en avait eu en moyenne en 1981 (137 924 vs 87 741)[1].

1. Compilation du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, d'après le fichier de l'aide sociale.

TABLEAU 9
INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE MONTRÉAL

L'enquête sur la population active menée par Statistique Canada est basée sur le lieu de résidence des personnes et non sur le lieu de travail. Compte tenu des déplacements « domicile-travail » importants entre les parties de la métropole (par exemple: entre l'île de Montréal et la rive sud), le marché de l'emploi à l'échelle métropolitaine est un meilleur indicateur de la situation régionale que le seul marché de la C.U.M. et de Laval.

Année	Population active[1] (en milliers)	Personnes occupées[2] (en milliers)	Chômeurs[3] (en milliers)	Rapport emploi/population[4] %
Avant la récession				
Juillet 1980	1 453	1 329	124	60,3
Juillet 1981	1 488	1 353	135	60,8
	+20	−52	+72	−3,6
Pendant la récession				
Juillet 1982	1 473	1 277	196	56,7
	+6	+44	−39	+1,6
Après la récession				
Juillet 1983	1 473	1 283	190	56,6
Juillet 1984	1 479	1 321	157	58,3
	+64	+62	+3	+1,7
Juillet 1985	1 543	1 383	160	60,0
Moyennes annuelles				
1984	1 456	1 279	177	56,4
1985	1 497	1 322	175	57,4
Variation				
en nombre:	+41	+43	−2	+1,0
en pourcentage:	+2,8	+3,3	−0,8	—

1. Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, qui sont au travail ou en chômage.
2. Selon l'enquête sur la population active, nombre de personnes habitant la région métropolitaine de Montréal et qui y travaillent. Dans le cas de la métropole, ce chiffre peut être considéré comme une estimation valable de l'emploi.
3. Nombre de personnes sans emploi ou se cherchant activement un emploi.
4. Nombre de personnes occupées divisé par la population de 15 ans et plus, multiplié par 100.

Source: Statistique Canada (C.A.N.S.I.M.), compilation spéciale du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Depuis 1984, plusieurs programmes ont été mis en place pour aider ces bénéficiaires.
Leurs effets se font surtout sentir sur les bénéficiaires de moins de 25 ans, seule catégorie à avoir vu ses effectifs baisser du premier trimestre 1984 au premier trimestre 1985.

Des secteurs forts et des secteurs faibles

Les activités industrielles

Bien que représentant environ le quart des emplois, les industries sont un des moteurs de l'économie montréalaise. Les pertes d'emplois y reflètent des difficultés imputables, d'une part, à la présence dominante de groupes manufacturiers traditionnels, à forte proportion de main-d'oeuvre et particulièrement sensibles aux contrecoups de leurs marchés et, d'autre part, à des groupes plus modernes dont certains ont vu leur position concurrentielle s'affaiblir. On assiste certes depuis quelques années à un redéploiement et à une modernisation de la structure industrielle montréalaise, avec notamment une présence de plus en plus affirmée des groupes exportateurs et à plus haute productivité et une modernisation de groupes plus anciens, dont le textile.

Mais, ces modifications s'effectuent au détriment de l'emploi et au profit d'une vitalité accrue du secteur secondaire. C'est pourquoi la reprise se manifeste davantage dans des investissements accrus (devant atteindre 1,3 milliard de dollars en 1985, niveau le plus élevé depuis cinq ans) que dans des emplois accrus. Certains groupes sont ainsi davantage favorisés (tels que les appareils et le matériel électriques et électroniques, certaines branches des équipements de transport, les produits chimiques, l'imprimerie et l'édition) alors que d'autres tardent à reprendre la croissance d'avant la récession ou subissent des difficultés (comme le textile et le vêtement, les produits métalliques, les produits pétroliers).

En particulier, l'est de la Communauté urbaine a été et continue d'être affecté par des fermetures d'entreprises suite à la récession, aux déplacements d'activités vers d'autres centres, aux insuffisances de marché ou aux effets de la concurrence étrangère. Depuis avril 1984, selon un relevé du Centre Travail-Québec de ce territoire, on a observé 4 644 mises à pied dans des usines ayant connu des licenciements collectifs de plus de 10 personnes. Parmi les établissements touchés, mentionnons: Les produits d'acier Welfab ltée (perte de 574 emplois), Versatile Vickers inc. (−289), Canadian Steel Wheel (−550), Biscuits David (−437), Camco inc. (−400), Gulf Canada inc. (−460). Un Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre (C.A.M.O.) et une table interministérielle de concertation sont mis sur pied pour trouver des solutions à ces difficultés.

TABLEAU 10
INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL, COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL ET LAVAL

	Population active[1] (en milliers)	Personnes occupées[2] (en milliers)	Chômeurs[3] (en milliers)	Taux d'activité[4] %	Taux de chômage[5] %	Rapport emploi/population[6] %
1971[7]	911,1	825,6	85,5	56,1	9,4	50,8
1976[7]	991,1	929,3	61,9	59,4	6,2	55,7
1981[7]	1 042,1	949,6	92,5	63,3	8,9	57,6
1985 (juin)	1 091,0	955,0	136,0	65,4	12,5	57,3
Moyenne annuelle						
1984:	1 041,6	911,6	130,0	62,7	12,5	54,8
1985:	1 058,2	927,7	130,7	63,5	12,4	55,6
Variation De 1984 à 1985						
en nombre	+16,6	+16,1	+0,7	0,8	−0,1	0,8
en pourcentage	+ 1,6	+ 1,8	+0,5	—	—	—

1. Nombre de personnes, parmi la population de 15 ans et plus, qui sont au travail ou en chômage.
2. Nombre de personnes habitant la C.U.M. et Laval et qui travaillent. Ce chiffre ne correspond pas à l'emploi étant donné le très grand nombre de gens qui habitent par exemple l'extérieur de la C.U.M. tout en y travaillant.
3. Nombre de personnes qui sont sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.
4. Population active divisée par la population de 15 ans et plus, multipliée par 100.
5. Nombre de chômeurs divisée par la population active, multipliée par 100.
6. Nombre de personnes occupées divisé par la population de 15 ans et plus, multipliée par 100.
7. Notons que la situation indiquée par un recensement est celle qui prévaut au cours du mois de juin de l'année du recensement.

Source: Compilation spéciale du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, d'après des données de Statistique Canada, Recensements de 1971, 1976 et 1981, et Enquête sur la population active.

TABLEAU 11
MISES À PIED DANS LES ENTREPRISES[1]
ÎLE DE MONTRÉAL ET LAVAL, 1981 À 1985

Année	Trimestre	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
1981	1er	n.d.	n.d.
	2e	53	2 125
	3e	33	2 036
	4e	57	3 262
1982	1er	86	4 280
	2e	92	4 185
	3e	98	7 750
	4e	65	3 817
1983	1er	45	3 375
	2e	53	3 305
	3e	58	4 487
	4e	59	4 042
1984	1er	44	2 659
	2e	52	3 106
	3e	40	3 178
	4e	31	2 130
1985	1er	38	2 378
	2e	23	1 284
	3e	28	2 519
	4e	25	1 641

1. Ce sont les mises à pied signalées au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu aux termes de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre (L.R.Q., chap. F-5, a. 1, 45, 46 et 47). Les employeurs doivent signaler au ministère certains licenciements afin que des mesures soient prises pour réorienter les employés touchés. Les mises à pied dans les activités tertiaires sont sous-estimées davantage que celles observées dans les industries. De plus, il s'agit des mises à pied permanentes impliquant au moins dix salariés, auxquelles s'ajoutent celles qui sont temporaires, d'une durée inférieure à 6 mois et ce quel que soit le nombre de salariés visés.

Source: Compilation d'après des informations provenant de la direction régionale de Travail-Québec du Montréal-Métro (M.M.S.R.).

Les activités tertiaires

Réservoir d'emplois pour une grande majorité de Montréalais, les activités tertiaires ont été très touchées par la dégradation de l'économie, même si les licenciements n'y ont pas été aussi spectaculaires que les mises à pied massives de certaines industries. Les transports et les communications, les services liés aux assurances, à la finance et aux affaires immobilières, les services commerciaux et personnels, l'administration publique et les commerces sont des activités où la récession s'est fait sentir en termes de pertes d'emplois. Le volume de ces pertes a diminué avec la reprise de la consommation. La plus grande santé de l'économie au cours des deux dernières années a amené la réembauche de plusieurs travailleurs, surtout dans les commerces, les services aux entreprises, l'hébergement et la restauration et certains services publics. Parmi les indices de cette reprise dans le secteur tertiaire, relevons ceux-ci:

— le redémarrage des bureaux de génie-conseil (S.N.C., Lavalin) et l'accroissement du carnet de commandes internationales chez les consultants, notamment en informatique;

— les investissements commerciaux dans la rénovation et l'agrandissement de centres d'achat et de vieux immeubles de même que dans la construction de nouvelles surfaces commerciales;

— les ventes au détail, qui ont connu depuis 1983 à Montréal l'un des taux d'accroissement les plus élevés observé dans les métropoles canadiennes;

— la résorption progressive du surplus d'espaces à bureaux construits à Montréal dans les récentes années (un taux de vacance de 10,0 % en 1985 comparativement à 15,5 % en 1983, selon la société immobilière Devencore inc.[1]), ceci parallèlement à l'accroissement des emplois administratifs;

1. *Les édifices à bureaux affichent un taux d'occupation élevé à Montréal.* La Presse, 11 septembre 1985.

TABLEAU 12
BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE, ÎLE DE MONTRÉAL ET LAVAL

Moyenne annuelle	Personnes seules	Familles[1]	Total (ménages)	% du total sur le Québec
1980	55 196	32 545	87 741	30,8
1981	58 325	33 505	91 830	30,5
1982	66 618	36 253	102 871	30,5
1983	81 940	42 076	124 023	31,1
1984	88 293	44 704	132 997	32,4
Moyenne Juillet — Septembre 1984	88 016	44 829	132 845	32,7
Juillet — Septembre 1985	92 217	45 954	138 171	33,0

1. Couples avec ou sans enfant(s) et familles monoparentales excluant les dépendants.

Source: Compilation du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu d'après le fichier de l'aide sociale.

— les nombreux investissements dans les secteurs public et parapublic (centres de recherche, dont le C.R.I.Q., avec ses nouveaux locaux et plus d'emplois, immobilisations du Conseil scolaire de l'île de Montréal, agrandissement des H.E.C., etc);

— la reprise en 1984 et en 1985 du marché des congrès à Montréal et la tenue d'événements témoignant du dynamisme culturel et touristique de la métropole: Ramsès II, avec plus de 600 000 visiteurs, l'exposition Picasso, avec plus de 500 000 visiteurs, le succès du Festival des feux d'artifice et de celui du Théâtre des Amériques, ces activités s'ajoutant en 1985 aux festivals annuels déjà connnus.

La construction et les investissements

Au cours de l'année 1984, la valeur cumulée des contrats de construction accordés sur l'île de Montréal a atteint un niveau comparable à celui d'avant la récession, du moins en valeur absolue (plus de 1,5 milliard de dollars), ce chiffre représentant des augmentations respectives de 46 % et de 95 % par rapport aux mêmes données en 1983 et en 1982[1]. Également, l'année 1984 marque pour la ville de Montréal l'une de ses meilleures performances en termes de valeur des permis de construction émis; de ce point de vue, les neuf premiers mois de l'année 1985, avec 545,4 M$, permettent même à la Ville d'anticiper un niveau record.

Très sensible à la conjoncture, le marché résidentiel est un bon indicateur de la reprise. Affecté par des taux d'intérêt dépassant les 20 %, le nombre de mises en chantier baissa de 25 % pour l'île de Montréal et Laval de 1981 à 1982. Cependant, les premiers mois de 1983 virent la situation s'améliorer avec une réduction des taux d'intérêt et avec la mise en oeuvre de plusieurs programmes publics (dont l'Opération 20 000 logements et Corvée-Habitation). Ainsi, de 1982 à 1984, la valeur cumulée des contrats de construction résidentielle s'accrut de 106 % sur l'île de Montréal.

La reprise a aussi été forte dans le secteur de l'immobilier non résidentiel, même si ce dernier n'a pas connu de véritable fléchissement au cours de la récession. Ainsi, par exemple, le montant élevé des permis de construction accordés au centre-ville de Montréal en 1981 et 1982 (près de 750,0 M$) annonçait, entre autres, les nombreux édifices à bureaux que les Montréalais on pu voir surgir en 1983, en 1984 et même en 1985.

1. Selon une compilation réalisée par l'Office de l'expansion économique de la C.U.M. des données de « Southam Building Reports ».

TABLEAU 13
NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER

Année	Île de Montréal	Laval	Région métropolitaine de Montréal
1980	5 086	2 126	12 433
1981	6 688	2 542	14 643
1982	5 162	1 780	11 497
1983	8 687	3 580	19 682
1984	9 282	2 463	18 878
1985	10 799	2 980	21 731

Source: Compilation réalisée à partir des données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.) sur les mises en chantier (statistiques du logement).

Par ailleurs, un relevé fait par l'O.P.D.Q. indique qu'au moins 225 projets annoncés ou en cours en 1985 sur les territoires de l'île de Montréal et de Laval totalisaient 6,5 milliards de dollars d'investissements. Une part notable de ces projets s'échelonnent cependant sur plusieurs années; c'est surtout le cas de projets majeurs touchant de grands équipements ou le génie civil (métro, aéroport de Dorval, épuration des eaux, etc).

ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION

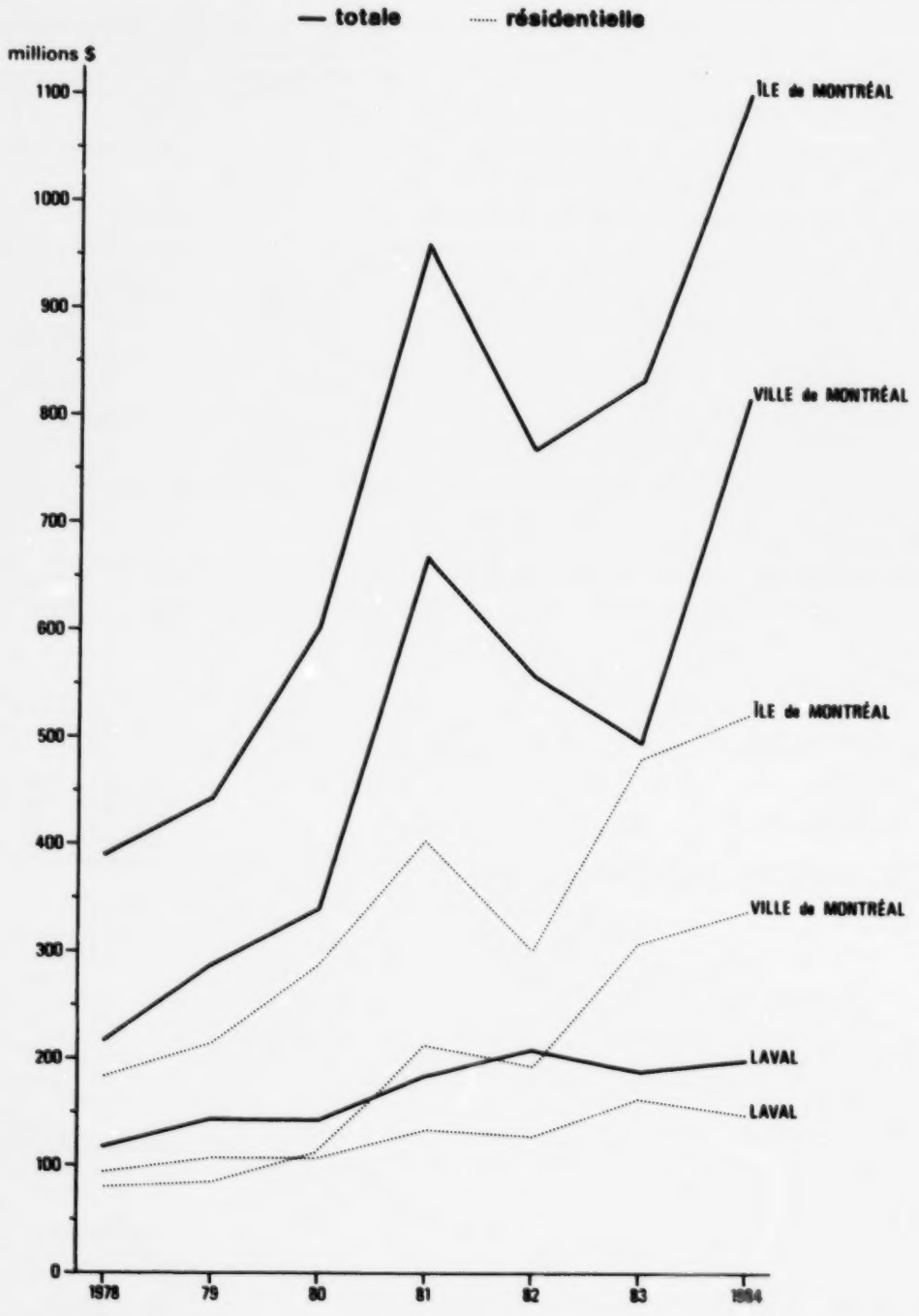

Sources: Statistique Canada, cat. 64-001;
Ville de Montréal;
Ville de Laval, Service des recherches et de la statistique

OPDQ, Direction régionale de Montréal, 1985

TABLEAU 14
LA CONSTRUCTION AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

Le centre-ville est un bon baromètre de l'activité économique montréalaise, particulièrement pour les activités tertiaires. Notons toutefois que le permis de construction a une valeur en général moindre que celle du contrat réellement accordé; en outre, il y a un décalage entre l'obtention du permis et la fin de la construction, par exemple un décalage de deux ans dans le cas d'un édifice à bureaux.

Le territoire couvert déborde le centre des affaires et inclut les quartiers Crémazie, Saint-André, Sainte-Anne, Saint-Georges, Saint-Jacques, Saint-Joseph, Saint-Laurent et Ville-Marie.

Valeur des permis de construction (en millions de dollars)

	Construction neuve		Rénovation		Total	
Année	en dollars courants	en dollars de 1985[1]	en dollars courants	en dollars de 1985[1]	en dollars courants	en dollars de 1985[1]
1980	54,9	75,6	67,8	93,5	122,8	169,2
1981	277,0	348,3	64,0	80,4	330,7	415,7
1982	221,9	256,4	61,6	71,1	283,6	327,6
1983	54,1	58,5	75,6	81,7	129,7	140,2
1984	76,0	87,8	36,4	42,0	102,4	118,3
1985	110,7	121,8	38,7	42,6	149,5	164,5
1986[2]	539,1	593,0	198,5	218,3	737,6	811,4

1. Chiffres ajustés pour tenir compte de l'inflation.
2. Estimation.

Répartition par fonction de la valeur des permis de construction (en pourcentage)

	1985	1986 (estimation)
Construction neuve	74,0	73,1
Résidentielle	16,3	3,3
Commerciale et à bureaux	69,6	60,3
Institutionnelle et gouvernementale	14,1	36,4
Rénovation	26,0	26,9
Résidentielle	6,3	—
Commerciale et à bureaux	21,8	95,7
Institutionnelle et gouvernementale	62,0	4,3
Industrielle	7,8	—

Source: Service de l'urbanisme, Ville de Montréal; Janvier 1986.

TABLEAU 15
PROJETS D'INVESTISSEMENTS EN COURS OU ANNONCÉS EN 1985, ÎLE DE MONTRÉAL ET LAVAL

La diversité et la qualité variable des sources utilisées pour ce relevé obligent à utiliser ces informations sous réserve. Ce sont des ordres de grandeur.

1. Construction institutionnelle et gouvernementale		
Constructions neuves, agrandissements ou rénovations majeures incluant des ensembles d'habitations à loyer modique (H.L.M.)		
Nombre total de projets relevés:		74
Coût total des projets relevés:		994,95 M$
Projets d'un coût de 10,0 M$ et plus:		
• nombre		22
• coût total		816,1 M$
• coût total selon les catégories:		
– hôpitaux	70,6 M$	
– musées	75,0 M$	
– centres de recherche	111,0 M$	
– épuration des eaux	174,5 M$	
– complexes récréatifs	173,0 M$	
– salles de spectacles	65,0 M$	
– institutions d'enseignement	59,5 M$	
– édifices à bureaux	74,9 M$	
– autres	12,6 M$	
2. Construction domiciliaire		
N'incluant que les projets dont les coûts sont disponibles.		
Nombre total de projets relevés:		50
Coût total des projets relevés:		1 082,1 M$
Projets d'un coût de 10,0 M$ et plus:		
• nombre		18
• coût total		970,5 M$
(complexes résidentiels et développement d'ensemble)		
3. Génie civil et grands équipements		
Projets souvent répartis sur plusieurs années; projets où il est parfois difficile d'isoler la partie relevant du génie civil proprement dit.		
Nombre total de projets relevés:		28
Coût total des projets relevés:		2 774,4 M$
Projets d'un coût de 10,0 M$ et plus:		
• nombre		15
• coût total		2 117,9 M$
Projets majeurs (coût total et années):		
• prolongements du métro:	900,0 M$	(1982-1990)
• épuration des eaux:		
versant sud-C.U.M.:	600,0 M$	(1985-1990)
Laval:	50,0 M$	(1985-1986)
• parcs régionaux — C.U.M.:	51,7 M$	(1985-1990)
• enfouissements des fils d'Hydro-Québec:	538,2 M$	(1983-1989)
• immobilisations au port de Montréal:	200,0 M$	(1984-1989)
• parc national de l'Archipel:	170,0 M$	(1985-1990)
• aéroport de Montréal:	50,0 M$	(1984-1985)
4. Construction commerciale et industrielle		
Nombre total de projets relevés:		73
Coût total des projets relevés:		1 616,8 M$
Projets d'un coût de 10,0 M$ et plus:		
• nombre		36
• coût total		1 475,4 M$
5. Ensemble des projets de construction		
Institutionnelle et gouvernementale	994,9 M$	15,3 %
Domiciliaire	1 082,1 M$	16,6 %
Génie-civil et grands équipements	2 814,4 M$	43,2 %
Commerciale et industrielle	1 616,8 M$	24,8 %
TOTAL	6 508,2 M$	100,0 %

Source: Compilation réalisée par l'O.P.D.Q. d'après des sources diverses (journaux, documents gouvernementaux, publications ou fichiers variés,...). Relevé correspondant à des informations disponibles en juin 1985.

Présence du gouvernement du Québec

Les administrations publiques sont très présentes dans le développement de la région.

Ainsi, dans la région administrative de Montréal, en 1982, on relevait 1 198 organismes divers, donnant du travail à environ 310 000 personnes dans l'ensemble des administrations municipales, provinciales et fédérales[1]. En outre, pour le même territoire, de 1982 à 1984, les dépenses en immobilisations et en réparations des administrations publiques régionales totalisaient plus de 9,0 milliards de dollars[2].

En 1982, la seule fonction publique québécoise, employait dans l'île de Montréal et à Laval plus de 13 000 personnes dans 86 unités administratives, occupait 529 107 mètres carrés d'espaces, dont 216 096 étaient loués, et assumait des coûts d'entretien et de location de 18,7 millions de dollars[3].

Le gouvernement québécois et ses divers mandataires sont donc ensemble un agent collectif de premier plan à Montréal. Gros employeur, important investisseur, le gouvernement du Québec met de l'avant, souvent de concert avec les autres acteurs publics, des orientations, des programmes ou des projets qui ont un impact notable sur l'aménagement et le développement de la région.

Investissements et programmes majeurs

Plusieurs interventions gouvernementales significatives à Montréal sont associées à des investissements publics élevés. Dans plusieurs cas, le gouvernement est le principal bailleur de fonds, mais la participation du milieu régional est aussi importante (planification, financement, mise en oeuvre, gestion,...). Parmi ces interventions, soulignons les suivantes:

— La mise en oeuvre d'un plan de transport collectif;

Adopté au début des années quatre-vingt, ce plan se double d'un cadre de financement par lequel le gouvernement absorbe, entre autres, presqu'en totalité le coût des immobilisations de nature régionale. Pour la Communauté urbaine de Montréal, le transport en commun représente en 1985 des dépenses publiques totales de 615,0 M$, dont 42,9 % ou 263,8 M$ sont absorbés par le gouvernement.

— La réalisation d'un programme d'assainissement des eaux;

Des ententes portant sur des investissements totaux de 1,4 milliard de dollars ont été signées avec la C.U.M.; le gouvernement du Québec assume globalement 75 % du financement. L'épuration des eaux de l'île Jésus a aussi fait l'objet d'une entente avec Laval, pour un montant de 245,7 M$ dont 90,0 % sont absorbés par le gouvernement (pour les travaux faits après 1979).

— La mise en place de parcs régionaux et d'équipements de loisirs (arénas, voies cyclables, etc);

Par exemple, de 1978 à 1985, le gouvernement a accordé près de 15,0 M$ de subventions pour la réalisation des parcs métropolitains de la C.U.M. De même, dans le cadre du parc national de l'Archipel, un projet d'ensemble dont le budget quinquennal (1985-1990) est de 170,0 M$, on estime que 17,5 M$ auront été dépensés pour les années budgétaires 1984-1985 et 1985-1986; la programmation budgétaire de ce projet pour les prochaines années est présentement réévaluée.

— Une aide accrue aux entreprises afin de faciliter leur financement;

Par exemple, les montants autorisés par la Société de développement industriel du Québec (S.D.I.) pour les entreprises de la C.U.M. et de Laval, sous forme d'aide au financement ou de subventions, ont atteint 219,5 M$ en 1984-1985, soit environ autant que l'ensemble des trois années précédentes.

— Une participation importante dans la construction de logements;

Après avoir surtout supporté la construction de logements sociaux, le gouvernement a aussi soutenu directement, au cours des dernières années, l'ensemble du marché de la construction, aidant plusieurs Montréalais à accéder à la propriété (le programme Corvée-Habitation et le programme d'aide à l'accession à la propriété résidentielle) ou à rénover leurs logements (le programme Équerre).

— La restauration du patrimoine touristique, culturel et résidentiel du Vieux-Montréal;

Le gouvernement partage les coûts publics de ce programme d'ensemble avec la ville de Montréal dans des proportions égales (50 % — 50 %). De 1979 à 1985, 27,8 M$ ont été dépensés par ces deux partenaires, dont 10,6 M$ en subventions au secteur privé qui, pour sa part, a investi 83,9 M$ dans le Vieux-Montréal. En octobre 1985, le gouvernement a autorisé le renouvellement de cette entente pour un montant

1. A. Payette et coll., *Les administrations publiques dans la région de Montréal*, École nationale d'administration publique, 1985, tableau synthèse, page 20.

2. Bureau de la statistique du Québec, *Investissements privés et publics au Québec, 1982 — 1984*, novembre 1984.

3. O. Grunberg, *La présence du gouvernement du Québec dans la région administrative de Montréal*, O.P.D.Q., février 1983.

de 15,0 M$, de 1986 à 1989, dont 7,5 M$ seront à sa charge.

— **La revitalisation des zones industrielles et commerciales;**

Le gouvernement a signé en 1985 des ententes avec la ville de Montréal en vertu desquelles il accordera 10,0 M$ au réaménagement de zones industrielles vétustes de 1985 à 1988 et 18,0 M$ pour trois ans à la revitalisation des artères commerciales et du centre-ville de Montréal. Cette dernière aide spécifique à Montréal s'ajoute au programme Revicentre auquel les autres villes peuvent souscrire afin de revitaliser leur centre-ville.

Par ailleurs, le domaine de la santé et des services sociaux comme celui de l'enseignement drainent d'importants fonds de l'État tout en correspondant à des activités touchant de très près les citoyens montréalais.

Ainsi, en 1983, on dénombrait sur le territoire de la C.U.M. 660 institutions d'enseignement publiques et privées, allant du préscolaire à l'université, recevant ensemble 471 333 étudiants[1]. On consacre environ 33,0 M$ par année aux dépenses publiques d'immobilisations des secteurs primaire et secondaire de l'île de Montréal; pour leur fonctionnement, ces secteurs ont reçu 830,6 M$ en subventions diverses en 1984 de la part du gouvernement[2]. Autre exemple: au cours de l'année 1984-1985, les universités montréalaises ont reçu du gouvernement 412,3 M$ en subventions d'équilibre budgétaire et l'enveloppe budgétaire consacrée à leurs immobilisations atteignait 32,5 M$.

En 1984, les territoires de la C.U.M. et de Laval comptaient 242 établissements publics et privés de santé et de services sociaux, dont 78 centres hospitaliers, 142 centres d'accueil, 19 centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) et 3 centres de services sociaux (C.S.S.)[3]. Ensemble, ces établissements, à l'exclusion de ceux qui s'autofinançaient, géraient un budget de près de 2 milliards de dollars[3]. De 1980 à 1985, le gouvernement a autorisé un total de 708,2 M$ pour des projets de construction touchant des centres hospitaliers publics, des C.L.S.C. et des centres d'accueil de l'île de Montréal et de Laval (incluant la construction de la buanderie centrale de Montréal). Notons également que, de 1978 à 1983, il s'est dépensé en moyenne annuellement 1,2 milliard de dollars en investissements et en exploitation dans les hôpitaux publics de la région[4]. Malgré les sommes investies dans le secteur de la santé, l'organisme régional responsable (le C.R.S.S.S.M.M.) estime à 440,0 M$ les besoins minimums des centres hospitaliers publics (C.U.M. et Laval) pour des projets de maintien en bon état et d'adaptation des infrastructures aux exigences d'une qualité adéquate des soins[5].

Enfin, il faut aussi considérer l'apport gouvernemental au financement des municipalités, notamment depuis la réforme fiscale de 1980. Ainsi, sous forme de compensation tenant lieu de taxes, de subventions diverses et de redistribution de taxes provenant d'entreprises publiques, l'État a versé environ 1,0 milliard de dollars aux municipalités de la C.U.M. et à Laval de 1980 à 1984 inclusivement.

Plan de relance et création d'emplois

Un plan d'ensemble pour la relance

En janvier 1984, le gouvernement présentait publiquement le détail des mesures prévues pour Montréal dans le plan d'intensification de la relance de l'économie.

Mais, déjà en 1977, suite aux difficultés économiques, de nouveaux programmes avaient vu le jour, notamment à la S.D.I. avec une aide au financement des petites industries et des mesures temporaires d'aide aux secteurs traditionnels (textile, vêtements, meubles, chaussures). En 1982, d'autres mesures de relance avaient été adoptées face à la récession:

— un programme d'urgence pour les P.M.E., avec entre autres une garantie accordée aux entreprises admissibles pour les deux tiers des prêts qu'elles contractent auprès des institutions financières[6].

— un programme de relance de la construction domiciliaire (Corvée-Habitation), avec notamment un taux d'intérêt préférentiel fixe pour une période de trois ans;

— et une série de programmes s'adressant aux jeunes et aux assistés sociaux (Bons d'emploi, Chantier-Québec, Programme de retour au travail, etc).

1. Emploi et immigration Canada, *Profil de collectivité, Communauté urbaine de Montréal*, décembre 1984, p. 68, tableau 22.
2. Ces informations proviennent du Conseil scolaire de l'île de Montréal et ne s'appliquent qu'aux commissions scolaires qui en relèvent.
3. A. Payette, *Les administrations publiques dans la région de Montréal*, École nationale d'administration publique, septembre 1985, p. 79.
4. Raymond, Martin, Chabot, Paré et Cie, *Les nouvelles sources de financement des immobilisations des centres hospitaliers de la région du Montréal métropolitain*, sous la direction d'un groupe de travail du C.R.S.S.S.M.M., avril 1985.
5. Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain, (C.R.S.S.S.M.M.). *Nouvelles sources de financement des immobilisations des centres hospitaliers publics de la région du Montréal métropolitain*, 1985.
6. Selon des données de la S.D.I., la métropole aurait reçu environ 40 % des montants autorisés pour ce programme en 1982-1983.

TABLEAU 16
DÉPENSES PUBLIQUES À MONTRÉAL, GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, GRANDS SECTEURS

Assainissement des eaux		
Ententes avec la Communauté urbaine de Montréal (pour les versants nord et sud):		
Montant total des ententes:		1 428,0 M$
Dépenses faites avant le 30 septembre 1985:		664,9 M$
Dépenses projetées de 1985 à 1990:		763,1 M$
Part totale du gouvernement:	75,0 %	1 068,3 M$
Ententes avec Laval:		
Montant total des ententes:*		245,7 M$
Dépenses faites avant le 30 septembre 1985:*		93,4 M$
Dépenses projetées après 1985:		152,3 M$
Part totale du gouvernement:	**90,0 %	203,1 M$
* incluant 20,0 M$ pour le rachat de travaux antérieurs à l'entente pour lesquels le fédéral a aussi donné 20,0 M$.		
** pourcentage excluant les 20,0 M$ (Cf.*)		
Entente avec LaSalle:		
Montant total de l'entente:		3,4 M$
Dépenses en 1985 et en 1986:		3,4 M$
Part totale du gouvernement:	90,0 %	3,1 M$
Transport en commun		
Quote-part du gouvernement dans le service de la dette du métro:		
Total des subventions, de 1977 à 1984 inclusivement:		557,6 M$
Accroissement réel ($ constants) de 1977 à 1984:	+89,4 %	
Part du gouvernement sur les dépenses totales: 1977:	60,0 %	
1984:	73,0 %	
Contribution aux déficits d'exploitation et au fonctionnement (S.T.C.U.M., S.T.R.S.M., S.T.L.)		
Total des subventions, de 1977-1978 à 1984-1985 inclusivement		654,4 M$
Accroissement réel ($ constants) de 1977-1978 à 1984-1985:	+67,0 %	
Autres contributions diverses (S.T.C.U.M., S.T.L., S.T.R.S.M.):		
Total des subventions, de 1977-1978 à 1984-1985 inclusivement:		282,4 M$
Contribution gouvernementale totale (S.T.C.U.M., S.T.L., S.T.R.S.M.):*		
1977: 20,8 % d'un total de 216,7 M$, soit:		45,1 M$
1985 (budget): 34,9 % d'un total de 540,1 M$, soit:		188,5 M$
* excluant le service de la dette du métro.		
Enseignement		
Dépenses d'immobilisations financées à près de 100 % par le gouvernement pour les secteurs primaire et secondaire de l'île de Montréal (C.O.S.I.M.).		
Total, de 1976-1977 à 1985-1986:		289,3 M$
Subventions diverses au fonctionnement des secteurs primaire et secondaire de l'île de Montréal (C.O.S.I.M.):		
Total, de 1980 à 1984 inclusivement:		3 811,1 M$
Dépenses d'immobilisations et de réparations financées à 100 % par le gouvernement pour le secteur collégial de l'île de Montréal et de Laval		
Total, de 1976-1977 à 1984-1985:		119,3 M$
Dépenses d'immobilisations et de réparations pour le secteur universitaire montréalais.		
Selon le plan quinquennal 1977-1982.		
Part du gouvernement sur des dépenses totales prévues de 308,5 M$		246,9 M$
Enveloppe budgétaire engagée:		206,9 M$
Enveloppe budgétaire révisée: 1983-1984		27,0 M$
1984-1985		32,5 M$
Subventions d'équilibre budgétaire (fonctionnement) pour le secteur universitaire montréalais		
Total, de 1978-1979 à 1984-1985:		2 599,5 M$

Santé et services sociaux	
Dépenses autorisées pour des projets de construction financés par le gouvernement dans l'île de Montréal et à Laval.	
Total, centres hospitaliers, de 1979-1980 à 1984-1985:	512,2 M$
Total, C.L.S.C., de 1980-1981 à 1984-1985:	25,7 M$
Total, centres d'accueil et de réadaptation, de 1980-1981 à 1984-1985:	127,7 M$
Construction de la buanderie centrale de Montréal, 1979-1985:	42,6 M$
Dépenses d'immobilisations de la Corporation d'hébergement du Québec dans l'île de Montréal et à Laval:	
Total, centres d'accueil, de 1974 à 1985:	134,2 M$
Total, C.L.S.C., de 1974 à 1985:	0,6 M$
Dépenses totales (investissements et exploitation) dans les centres hospitaliers publics de l'île de Montréal et de Laval:	
Total, de 1978-1979 à 1982-1983:	6 196,4 M$
Moyenne annuelle, de 1978-1979 à 1982-1983:	1 239,3 M$
Aide aux municipalités	
Compensations tenant lieu de taxes et subventions diverses versées aux municipalités de la C.U.M. et de Laval par le gouvernement et les sociétés d'État depuis la réforme de la fiscalité municipale.	
Total, de 1980 à 1984 inclusivement:	1 005,0 M$
Aide aux entreprises	
Montants autorisés (financement et subventions) par la Société de développement industriel (S.D.I.) pour l'île de Montréal et Laval.	
Total, de 1977-1978 à 1984-1985:	688,5 M$
Montants autorisés (garanties de prêt et protection-intérêt) par la S.D.I. pour l'île de Montréal et Laval dans le cadre du programme de financement des entreprises.	
Avril 1984 à août 1985:	113,5 M$
Parcs et équipements de loisirs	
Subventions et dépenses diverses pour l'aménagement de parcs dans la région métropolitaine de Montréal.	
Total, de 1977-1978 à 1984-1985:	38,3 M$
Subventions et dépenses diverses pour des équipements de loisirs (C.U.M., Laval, Longueuil).	
Total, de 1977-1978 à 1984-1985:	12,5 M$
Parc national de l'Archipel	
Dépenses prévues, 1984-1985 et 1985-1986:	17,5 M$
Habitation	
Habitations à loyer modique (H.L.M.) dans l'île de Montréal à Laval.	
Total des coûts de réalisation, de 1977 à 1983:	211,7 M$
Nombre de logements, de 1977 à 1983: 6 919	
Programme Corvée-Habitation (C.U.M. et Laval).	
Subventions, janvier 1984 à novembre 1985:	28,6 M$
Nombre de logements, janvier 1984 à novembre 1985: 16 874	
Programme Équerre (C.U.M. et Laval).	
Subventions engagées, mars 1984 à novembre 1985:	11,8 M$
Nombre de logements, mars 1984 à novembre 1985: 14 638	

Sources: Informations provenant des ministères ainsi que des organismes publics et parapublics (S.D.I., S.H.Q., C.O.S.I.M., C.R.S.S.S.M.M.,...)

À la fin de 1983, ces mesures étaient réévaluées, renforcées, réorientées et inscrites avec plusieurs autres dans un plan d'ensemble, dont une partie était spécifiquement consacrée à Montréal. Étalées sur une durée moyenne de cinq ans, ces nombreuses mesures ont été précisées davantage depuis leur annonce; certains projets ont aussi connu des délais en raison de la complexité de leur mise en oeuvre et de la multiplicité des partenaires concernés; finalement, d'autres mesures furent ajoutées. Initialement, deux milliards de dollars d'investissements publics étaient annoncés pour Montréal, associés à au moins autant d'investissements privés, dont près de 50 % devait provenir du programme de financement des entreprises.

Pour la première année, soit 1984-1985, environ 200,0 M$ de déboursés ou de montants autorisés par le gouvernement ont été consacrés à Montréal pour la mise en oeuvre du plan rendu public en janvier 1984. Les principales mesures en cours ou en voie de réalisation peuvent se résumer ainsi:

— des projets nouveaux totalisant ensemble environ 178,0 M$ de dépenses publiques entre 1984 et 1989: de nouveaux laboratoires pour le Centre de recherche industrielle du Québec (C.R.I.Q.), une salle de concert pour l'O.S.M., une Maison des sciences et des techniques, un parc des expositions agro-alimentaires, des centres de recherche (technologies télématiques, application pédagogique des ordinateurs, graphisme numérique,...). À l'exception des laboratoires du C.R.I.Q., ces projets feront l'objet d'une réévaluation en 1986;

— des projets de relocalisation, de réaménagement ou d'agrandissement, pour des coûts publics d'environ 70,0 M$, entre 1985 et 1988, touchant le Musée d'Art Contemporain et le Musée des Beaux-Arts, auxquels ont été associés le réaménagement de la Place des Arts (14,7 M$) et la réalisation prévue d'une bibliothèque d'Art (environ 15,0 M$);

— de grands programmes d'infrastructures: l'épuration des eaux du versant sud de la C.U.M. (600,0 M$, entre 1985 et 1990) et l'accélération de l'enfouissement des fils d'Hydro-Québec (538,2 M$, entre 1983 et 1989);

— des programmes touchant le développement urbain: l'habitation (40,4 M$ en subventions entre janvier 1984 et novembre 1985), les zones industrielles (10,0 M$ en subventions entre 1985 et 1988) et les zones commerciales et d'affaires (environ 29,0 M$ de coûts publics anticipés entre 1985 et 1988);

— un programme majeur d'aide au financement des entreprises (jusqu'en août 1985, des montants autorisés par le gouvernement de 113,5 M$);

— enfin, des programmes spécifiques pour inciter les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale à réintégrer le milieu du travail ou à retourner aux études;

TABLEAU 17
PLAN D'INTENSIFICATION DE LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE, MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Mesures et projets	Coût public annoncé en janvier 1984	Dépenses en 1984-1985
	en millions de dollars	
Recherche et innovation	101,4	27,5*
Exemples:		
— nouveaux laboratoires du C.R.I.Q.	21,0 (1984-1985)	21,0
— soutien à l'emploi scientifique dans les entreprises	15,0 (1984-1987)	3,7
— soutien à des équipes de recherche universitaire	15,0 (1984-1987)	1,4
— nouveaux centres de recherche (en cours de réévaluation)		
Équipements culturels et touristiques	233,3	6,5*
Exemples:		
— entente Vieux-Montréal	19,5 (1983-1986)	5,0 (gouv.: 2,6)
— parc des expositions agro-alimentaires[1] (financement: service de la dette) projet abandonné en janvier 1986	40,0 (1985-1987) (gouv. 35,0)	—
— maison des Sciences et des Techniques[1]	74,4 (1985-1989)	0,7
— salle de concert de l'O.S.M.[1] (financement par emprunt)	30,0 (1985-1987)	—
— relocalisation du Musée d'Art Contemporain (réévaluée à 20,0 M$)	15,0 (1985-1988)	0,5
— agrandissement du Musée des Beaux-Arts (ajouté)	(50,0) (1986-1988)	—

Réorientation de l'aide sociale	30,0	2,9
Exemples:		
— travaux communautaires, stages en milieu de travail, rattrapage scolaire		
Habitation et cadre de vie	1 299,7	123,0*
Exemples:		
— habitation, incluant	131,4*	28,2
Corvée-Habitation		17,9
Équerre (réparations)		8,2
— épuration des eaux: C.U.M. (intercepteur sud)	600,0 (1985-1990) (gouv. 467,9)	5,5
— enfouissement des fils d'Hydro-Québec	538,2 (1983-1989)	93,0
— revitalisation des artères commerciales et centre-ville de Montréal	28,7 (1985-1988) (gouv. 18,0)	—
Immobilisations additionnelles	231,5	10,5*
Exemples:		
— affaires sociales	35,0 (1984-1985)	n.d.
— éducation	19,5 (1984-1985)	n.d.
— parc national de l'Archipel[1]	170,0 (1985-1990)	3,5
— affaires culturelles	7,0 (1984-1985)	7,0
Zones industrielles et investissements	10,7*	0,7*
Exemples:		
— revitalisation des zones industrielles désuètes de Montréal	10,0 (1985-1988)	—
— aide au financement des entreprises (garanties de prêts autorisés jusqu'au 31 mars 1985: 27,8 M$)	n.d.	n.d.
Autres	2,5	22,0
— formation professionnelle et politique d'éducation des adultes		6,5
— financement des inscriptions additionnelles dans les universités		7,6
TOTAL (approximatif)	1 909,1*	193,1*

1. Ces projets feront l'objet d'une réévaluation en 1986.

* Les informations disponibles ne permettent pas de couvrir toutes les mesures, et les dépenses finales par secteur seront plus élevées.

Des programmes particuliers

Les gouvernements ont tenté d'atténuer les effets de la situation économique par des programmes pour soutenir la création d'emplois, pour relancer la construction et pour aider les entreprises.

Plusieurs programmes ont ainsi été mis en oeuvre pour aider les jeunes chômeurs et les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale à prendre place sur le marché du travail. À cet effet, par exemple, entre 1978 et 1983, pour les territoires de l'île de Montréal et de Laval, des subventions de 25,8 M$ ont été versées dans le cadre de programmes administrés par le réseau des bureaux de Travail-Québec (Bons d'emploi, Programme d'aide au travail, Chantiers-Québec, Pije ou l'intégration des jeunes chômeurs à un emploi, etc)[1]. Au début de 1984, avec le plan de relance, étaient mises en place une série de mesures pour réorienter l'aide sociale et permettre aux jeunes bénéficiaires de 18 à 30 ans de réintégrer les études ou le marché du travail. À la fin de juin 1985, dans l'île de Montréal et à Laval, 9 184 jeunes participaient à ces mesures (travaux communautaires, stages en milieu de travail, rattrapage scolaire,...), occasionnant des déboursés de 3,5 M$[2].

Divers autres programmes publics ont aussi été adoptés pour susciter plus largement la création d'emplois dans les régions. Emploi et Immigration Canada en ont mis en place plusieurs (P.D.C.C. ou programme de développement coopératif et communautaire, P.A.C.L.E. ou programme d'aide à la création locale d'emplois, P.E.I.T. ou programme d'emplois pour les innovations technologiques, etc). Également, outre les programmes administrés par le réseau Travail-Québec, le gouvernement québécois a

1. Selon des informations du Groupe Promotion Emploi Montréal, rapport de mai 1983, cahier des annexes.

2. Selon des données transmises par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

mis en place en 1977 le programme expérimental de création d'emplois communautaires (P.E.C.E.C).

Le P.E.C.E.C. s'avère un excellent exemple car il permet de montrer comment les divers partenaires publics et privés du développement peuvent collaborer pour susciter de l'emploi. Ce programme vise à créer des emplois permanents pour des travailleurs en chômage par la création ou l'expansion d'entreprises viables. Ces dernières doivent être enracinées dans le milieu local; elles devront avoir épuisé les autres sources de financement et avoir des chances sérieuses d'autofinancement après deux ans. Le P.E.C.E.C. relève du ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu mais il est administré régionalement par l'O.P.D.Q. Son bilan pour Montréal peut être résumé ainsi:

Par ailleurs, la Société de développement industriel (S.D.I.) est un véhicule privilégié de l'aide gouvernementale aux entreprises. Les formes d'aide disponibles sont très variées: la subvention, l'achat de capital-actions, le prêt sans intérêt, la prise en charge, la garantie de prêt, l'achat d'actions de classe particulière, la protection contre la hausse du taux d'intérêt et le prêt à risque partagé. Dans l'ensemble des montants autorisés par la S.D.I. (prêts, subventions, capital-actions, garanties de prêts, etc), la part prise par les entreprises montréalaises est croissante, passant par exemple de 39,7 % en 1980-1981 à 52,7 % en 1984-1985. L'aide au financement est de plus en plus recherchée, surtout sous la forme de garantie de prêt. Amorcée avec le programme « Urgence-P.M.E. », cette formule fut consacrée par le programme « Financement des entreprises » dont les résultats au cours des derniers 18 mois (avril 1984 à août 1985) sont les suivants pour l'île de Montréal et Laval: 144 projets acceptés, 113,5 M$ de montants autorisés, dont 36,0 M$ en garantie de prêt et 77,5 M$ en protection contre la hausse du taux d'intérêt[1].

1. Compilation d'après des informations du Service d'accueil et d'information de la S.D.I.

TABLEAU 19
MONTANTS DES AIDES AUTORISÉES PAR LA S.D.I. (FINANCEMENT ET SUBVENTIONS)
ÎLE DE MONTRÉAL ET LAVAL

1977-1978:	99,8 M$	1981-1982:	51,7 M$
1978-1979:	29,5 M$	1982-1983:	77,6 M$
1979-1980:	51,9 M$	1983-1984:	91,5 M$
1980-1981:	67,0 M$	1984-1985:	219,5 M$

Source: Rapports annuels, Société de développement industriel du Québec.

Enfin, le plan de relance a permis le prolongement du programme Corvée-Habitation et la mise en place du programme Équerre. La première de ces mesures garantit un taux hypothécaire de 9,5 % pour trois ans tout en accordant des subventions de capital; elle fait appel à plusieurs partenaires pour son financement: gouvernement, banques, employeurs et employés de l'industrie de la construction,... Corvée-Habitation a eu un impact certain sur la relance du marché de la construction de nouveaux logements à Montréal. Le programme Équerre permet l'octroi de subventions à la conservation et à la remise en état des logements anciens; son succès fut tel que des crédits supplémentaires ont dû être accordés.

TABLEAU 20
PROGRAMMES D'HABITATION
ÎLE DE MONTRÉAL ET LAVAL

CORVÉE-HABITATION:		
Janvier 1984 à novembre 1985		
Nombre de logements	16 874	
Subventions accordées		28,6 M$
Coûts du terrain et des bâtiments		940,4 M$
ÉQUERRE:		
Mars 1984 à novembre 1985		
Nombre de logements	14 638	
Coûts des travaux autorisés		52,8 M$
Subventions engagées		11,8 M$
Coûts des travaux reconnus pour paiement		38,7 M$
Paiements autorisés		9,2 M$

Source: Société d'habitation du Québec.

TABLEAU 18
PROGRAMME EXPÉRIMENTAL DE CRÉATION D'EMPLOIS COMMUNAUTAIRES, ÎLE DE MONTRÉAL ET LAVAL

Bilan: du 1er novembre 1977 au 31 mars 1985

Nombre de projets acceptés			356
Nombre d'emplois projetés:	permanents		4 752
	temporaires		33
		Pourcentage	**Millions de dollars**
Financement:			
Subventions du gouvernement du Québec	P.E.C.E.C	16,8	21,8
	S.D.I., autres	2,2	2,9
Contributions du gouvernement du Canada		4,3	5,6
Mises de fonds des promoteurs		22,1	28,7
Institutions prêteuses et autres		54,5	70,7
TOTAL:		100,0	129,7

Source: Compilation de l'Office de planification et de développement du Québec.

Perspectives

La certitude n'existe pas en matière de perspectives régionales et l'avenir nous est inaccessible. Le court terme s'entrevoit peut-être vaguement à travers les tendances actuelles.

Les administrations publiques, tant régionales que nationales, ont déployé beaucoup d'efforts (des investissements, des politiques de développement,...) dans les récentes années pour atténuer et même renverser certaines tendances, notamment la baisse de la population au centre de la région et les faibles performances de certaines activités économiques. Par sa collaboration avec les pouvoirs publics et par ses investissements, le secteur privé a aussi fortement contribué au développement de la région et à sa relance économique. Le bilan positif de la reprise à Montréal en est un résultat concret.

Ainsi, la population de l'île de Montréal n'augmentera probablement pas mais le rythme de la décroissance démographique devrait y être plus lent au cours des prochaines années. Le solde migratoire négatif de Montréal pourrait s'atténuer par suite de l'amélioration des conditions d'attraction de son territoire, notamment au plan résidentiel. L'indice de fécondité, qui a beaucoup baissé, pourrait se stabiliser à plus ou moins brève échéance. Mais, le vieillissement de la population va s'accentuer, se traduisant par une demande plus forte en services de santé. Pour Laval, on s'attend à une croissance démographique modérée, inférieure à celle connue dans les dernières années. Enfin, une hausse générale de la scolarité pourrait susciter une demande accrue de biens et services culturels.

Par ailleurs, les performances de l'économie montréalaise sont encore affectées par les difficultés de certains de ses secteurs (vêtements, produits du pétrole, aliments et boissons,...) par suite de la récession, de la concurrence internationale et nationale, de l'évolution du comportement des consommateurs, etc. Mais, la reprise étant bien réelle, les investissements et la consommation étant nettement à la hausse, plusieurs analystes prédisent une amélioration globale de la situation économique régionale, au moins au cours des deux prochaines années.

L'industrie des produits électriques et électroniques, celle des produits chimiques et celle des matières plastiques de même que le secteur des commerces, des services aux entreprises, des communications et de l'hébergement seraient parmi les activités ayant de bonnes perspectives de croissance dans la région (tableau 21).

En outre, la progression anticipée des emplois à Montréal pourrait s'avérer suffisante pour faire baisser légèrement le nombre des chômeurs au cours des deux prochaines années, ceci malgé une hausse attendue de la participation des gens au marché du travail (tableau 22).

De plus, l'analyse des activités de la construction prévues au centre-ville de Montréal laisse supposer que 1986 sera une année record. On estime que la valeur totale des permis émis pourrait y dépasser les 800,0 M$. Or, la situation de ce territoire est souvent considérée comme un bon baromètre de l'économie régionale.

Enfin, les projets d'investissement et les programmes publics en cours ou en voie de réalisation dans la métropole sont nombreux et importants (salle de concert, musées, assainissement des eaux, enfouissement des fils d'Hydro-Québec, parc national de l'Archipel, etc). Leurs effets bénéfiques sur l'activité économique s'exerceront encore pour des périodes variables, allant de deux à cinq ans. D'autres projets sont possibles mais leur nombre sera vraisemblablement restreint (par exemple: une nouvelle ligne de métro dans l'est de l'île, un programme d'ensemble pour restaurer et maintenir en bon état les immeubles des centres hospitaliers tout en les adaptant aux exigences actuelles). On assistera probablement surtout à une consolidation des grands équipements déjà implantés ou en cours de réalisation. L'aide gouvernementale au développement régional pourrait cependant se faire plus discrète, s'orientant davantage vers des incitations fiscales diverses, notamment en faveur d'activités internationales, un soutien au financement et une implication à petite échelle dans les aspects communautaires ou les économies de quartiers.

TABLEAU 21
TENDANCES DE L'EMPLOI, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, PÉRIODE 1985 À 1987

Ensemble des activités économiques	Évolution	Industries manufacturières
• Transport et entreposage • Communications et autres services publics • Commerces • Services aux entreprises • Services des soins de santé et services sociaux • Hébergement et restauration • Autres services	Forte croissance (3,0 % et plus)	• Produits en caoutchouc et matières plastiques • Imprimerie et édition • Produits électriques et électroniques • Produits chimiques
• Construction • Finances, assurances et affaires immobilières • Services d'enseignement	Croissance légère (0,1 % à 2,9 %)	• Papier et produits connexes • Machinerie • Équipement de transport • Meuble
• Services gouvernementaux • Industries manufacturières	Décroissance légère (−0,1 % à −2,9 %)	• Bois • Produits en métal • Produits minéraux non métalliques • Produits du pétrole et du charbon • Industries manufacturières diverses
	Forte décroissance (−3,0 % et moins)	• Aliments et boissons • Tabac • Cuir • Textile, bonneterie, vêtement • Première transformation des métaux

Source: Emploi et Immigration Canada, Direction des services économiques, Région du Québec, *Aperçu stratégique 1986-1987, District du Montréal métropolitain*, septembre 1985, 136 pages, tableaux 9 et 10.

TABLEAU 22
ÉVOLUTION ET PRÉVISIONS DES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL
(en milliers de personnes et en pourcentage)

	1981-1982	1984-1985	1985-1986	1986-1987
Communauté urbaine de Montréal				
Population totale	1 762,5	1 747,4	1 742,2	1 738,7
Population active	917,7	901,6	916,2	917,8
Personnes occupées	820,1	788,6	810,3	811,2
Emploi	n.d.	1 009,3	1 039,2	1 043,9
Chômeurs	97,6	112,9	105,9	106,6
Taux de chômage	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux d'activité	63,5 %	62,6 %	63,6 %	63,8 %
Laval				
Population totale	268,3	283,7	287,5	290,6
Population active	136,4	145,4	150,4	152,9
Personnes occupées	126,0	129,9	135,7	138,3
Emploi	n.d.	75,8	79,4	80,1
Chômeurs	10,4	15,5	14,7	14,6
Taux de chômage	7,6 %	n.d.	n.d.	n.d.
Taux d'activité	65,9 %	65,5 %	66,7 %	66,8 %
Montréal métropolitain[1]				
Population totale	2 450,7	2 461,0	2 461,5	2 462,8
Population active	1 262,1	1 264,0	1 290,0	1 297,0
Personnes occupées	1 137,0	1 110,8	1 146,0	1 152,0
Emploi	1 238,6	1 210,3	1 248,7	1 255,2
Chômeurs	125,0	153,2	144,0	145,0
Taux de chômage	9,7 %	12,0 %	n.d.	n.d.
Taux d'activité	64,2 %	63,4 %	64,6 %	64,7 %

1. Ce territoire est plus petit que celui de la région métropolitaine de recensement (R.M.R.); correspondant au « district Montréal métropolitain » d'Emploi et Immigration Canada, il comprend l'île de Montréal (C.U.M.), Laval et la rive-sud de la métropole.

Source: Compilation d'après les tableaux 1, 13 et 15 du document publié par Emploi et Immigration Canada, Direction des services économiques, région du Québec, *Aperçu stratégique 1986-1987, District du Montréal métropolitain*, septembre 1985.